

LE PETIT JOURNAL

S A I N T - J E A N N A I S

BULLETIN MUNICIPAL N°17 HIVER 2023

Hommage à Robert Veyret



VIE MUNICIPALE
**Cérémonie
des vœux**



DOSSIER
**Les déplacements
dans notre
commune**



VIE MUNICIPALE
**Un conseil
municipal des
enfants renouvelé**

VILLAGE DE
SAIN T J E A N
DE MOIRANS

EDITO	03
VIE MUNICIPALE : Un Conseil Municipal des Enfants renouvelé	04
HOMMAGE : Robert Veyret	05-13
BRÈVES DE SAINT-JEAN	14
VIE MUNICIPALE : Cérémonie des vœux	16-19
DOSSIER : Les déplacements dans notre commune	20-23
VIE QUOTIDIENNE : Urbanisme : informations pour les propriétaires	24
VIE QUOTIDIENNE : Création d'un CLSPD	25
TRAVAUX : Les réalisations de ces derniers mois	26
PROJETS : Avancée des grands projets	27
VIE MUNICIPALE : 2022, l'année des inaugurations	28
PORTRAITS CROISÉS : Questionnaire commun	29
EXPRESSIONS POLITIQUES	30-31
ASSOCIATION : La Capoiera Angola	32-33
FÊTES ET ANIMATIONS	34-38
JEUX - CONCOURS : Photo-mystère du n°16 - Mister sapin 2022	39
JEUX - CONCOURS : La photo-mystère	40



Chers Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais,

Je veux tout d'abord partager ma tristesse et celle de notre commune suite au décès le 4 février dernier, de notre maire honoraire, Robert Veyret. Cet homme généreux, humble, discret, mais toujours attentif aux autres, aura marqué par sa présence et son action notre village et notre canton. Ses conseils, sa bienveillance, son expérience et même son humour, certes parfois acerbe, vont profondément me manquer, comme ils vont manquer à toutes celles et ceux qui auront eu la chance de connaître ce "grand homme" et d'avoir cheminé à ses côtés.

Malgré cette triste nouvelle, j'espère que l'année 2023 nous ouvrira des horizons bien meilleurs que précédemment. Il faut qu'elle soit celle du "vivre bien"; nous en avons tous besoin.

C'est pour cela que vos élus veulent engager notre commune dans des projets et actions visant l'environnement et l'écologie, afin que Saint-Jean de Moirans continue d'être une commune dans laquelle on vive bien.

Les dérèglements climatiques subis ces dernières années, notamment les incendies de forêt de l'été dernier ou les graves inondations, nous obligent à réagir. Les travaux d'assainissement déjà commencés l'an dernier vont se poursuivre en 2023 afin de répondre au mieux à toutes les problématiques d'inondations ou de débordements rencontrés : après le Delard, le Trincon, les Nugues, des reprises d'eaux de ruissellement seront poursuivies chemin des Cornelles, chemin de la Mirabelle, ainsi que chemin du Bois Bourgey et chemin des Eymins. Vivre mieux, c'est aussi la lutte contre le moustique-tigre, qui nous envahit de plus en plus tôt dans l'année et sur une durée plus longue, du fait du réchauffement que l'on observe et qui a pour conséquence des températures douces même en hiver... Et donc permet aussi aux moustiques de résister pour attendre le printemps suivant ! L'application ZZZapp, déjà mise en place en 2022, nous aidera encore cette année à mieux appréhender cette nuisance, dès lors que chacune et chacun d'entre

nous la téléchargera et s'investira dans cette lutte collective de quartiers.

Vivre mieux, et participer à la création de zones de fraîcheur, c'est aussi la plantation d'arbres, comme cela a déjà été initié, afin d'en faire de petites forêts urbaines dans lesquelles les familles pourront aller se rafraîchir lors des périodes chaudes. Elles favoriseront aussi la biodiversité et permettront la protection des animaux. La commune a souhaité aussi s'engager dans la mise en œuvre d'une meilleure gestion de ces espaces avec la "Charte + Nature".

C'est aussi permettre à des agriculteurs de s'installer sur notre commune et cultiver les terres agricoles de sorte que le PLU nouvellement adopté participe à la préservation des zones agricoles.

La transition écologique passe aussi par la sensibilisation des plus jeunes. Je suis persuadée en effet que c'est dès l'enfance qu'on acquiert les bonnes habitudes. Je salue d'ailleurs les nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants qui souhaitent s'investir dans ce champ essentiel pour préserver notre nature et lui rendre la place qu'elle mérite.

Vivre mieux et en bonne santé, c'est aussi l'action portée par le Pays Voironnais que l'on a mise en œuvre dès le dernier trimestre 2022, "*Marchons dans nos campagnes*", qui outre le fait de favoriser le lien social, découvrir notre village autrement, permet aux personnes de plus de 60 ans de rester en forme grâce à la marche. Chaque jeudi en effet, un groupe de marcheurs, accompagné par un éducateur, parcourt pendant 2 heures les chemins saint-jeannais. Une bien belle manière de faire du sport.

Ces quelques actions concrètes témoignent de la volonté des élus - à notre échelon communal - de s'engager encore plus activement dans la transition écologique, de manière à faire évoluer nos comportements pour répondre aux enjeux environnementaux de notre planète, et préserver notre santé.

Laurence Boutantin, Maire





Les élus du CME avec Laurence Boutantin, maire, et Eugénie Peyre, adjointe en charge du CME. De gauche à droite : Arthur G, Valentin, Elise, Arthur D, Faustine, Maé, Marilou, Eulalie, Justine, Helwan, Victor. Absent sur la photo : Sacha.

Un Conseil Municipal des Enfants renouvelé

Comme chaque année, des élections se sont tenues à l'automne pour remplacer les membres du CME partis au collège.

Après une présentation dans les deux écoles de la commune, quatorze jeunes ont présenté leur candidature. Ils ont travaillé en atelier afin de préparer des affiches qui ont par la suite été exposées dans les cours des écoles. Les portraits des candidats et leurs programmes ont été réunis dans un journal réalisé par les enfants du CME et distribué quelques jours avant les élections, à l'ensemble des votants, soit les élèves d'élémentaire de l'école Vendémiaire et les Saint-Jeannais du Sacré-Cœur.

Judi 24 novembre ont eu lieu les élections. Sept élèves de CM1 de Saint-Jean de Moirans, représentant les écoles Vendémiaire et du Sacré-Cœur ont été élus. Ils sont venus compléter l'équipe, les CM2 de l'année dernière étant partis au collège. Le conseil est ainsi complet avec douze jeunes.

Le nouveau conseil a été installé par le maire Laurence Boutantin le 5 décembre. L'occasion pour Elise, Eulalie, Arthur G., Arthur D., Helwan, Sacha et Valentin, de présenter leurs idées et de s'organiser en commissions avec les cinq élus qui commencent leur deuxième année de mandat : Faustine, Justine, Maé, Marilou et Victor.

Si vous souhaitez faire une remarque ou proposer une idée au CME, n'hésitez pas à utiliser la boîte à idées toujours présente sur le mur de la mairie (à côté du nichoir à livres).



Discours prononcé par les membres du CME lors de la cérémonie des vœux

"Bonsoir Mesdames et Messieurs,

Nous sommes le Conseil Municipal des Enfants. Nous vous souhaitons une bonne année 2023 et une très bonne santé.

Nous sommes douze - Arthur D, Arthur G, Elise, Eulalie, Faustine, Helwan, Justine, Maé, Marilou, Sacha, Valentin et Victor - élus par les élèves des écoles Vendémiaire et du Sacré-Cœur.

Nous avons déjà fait un premier conseil et nous nous sommes répartis en quatre commissions : loisirs, communication, jumelage et déplacements.

Nous voulons apporter de l'enrichissement à la commune, donner envie aux personnes de faire des projets, pour donner une bonne image de Saint Jean.

Nous n'avons pas peur de faire des réunions, de prendre des responsabilités et de parler devant vous.

Nous avons des idées plein la tête qu'il va falloir trier en commission pour qu'elles conviennent à tout le monde.

Nous savons qu'un projet prend beaucoup de temps à mettre en place. L'année dernière nous avons terminé le skatepark et nous avons fait de nouvelles choses : par exemple, la projection d'un film, la création d'un journal, la collecte au profit de la SPA du Dauphiné.

Nous avons aussi participé aux journées de l'environnement en plantant des fleurs et des nénuphars dans le bassin derrière la mairie. Ceux-ci ont malheureusement été arrachés.

On remercie tous les Saint-Jeannais qui nous ont aidés, par exemple en nous donnant des jeux, en achetant nos créations pour la SPA ou qui sont venus à nos animations.

Nous vous donnerons de nos nouvelles très vite !"



**1971-2023 : plus
de 50 ans de
partage avec les
Saint-Jeannais.
Merci Robert.**

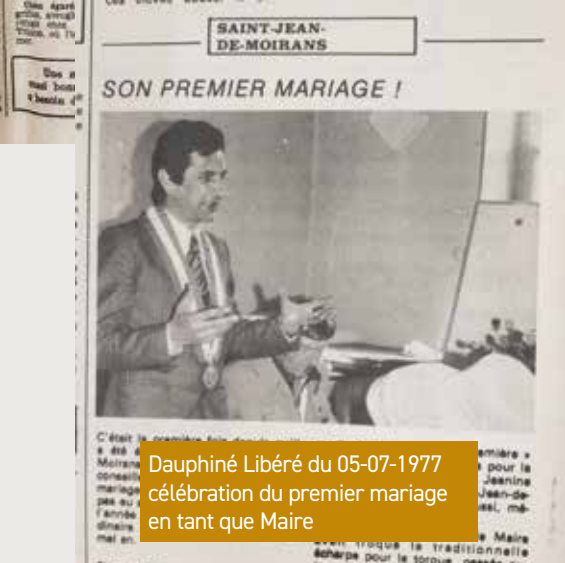
L'engagement d'une vie

Le 13 novembre 2015, Robert Veyret recevait d'André Vallini, alors Secrétaire d'État à la Réforme Territoriale, les insignes de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. Cette distinction était le point d'orgue d'une carrière politique locale peu commune, de plus de 40 années au service de ses concitoyens, saint-jeannais, mais aussi isérois, dans le cadre de ses mandats de ce qui était alors le Conseil Général.

Cher Robert Veyret, Nous allons ce soir vous faire entrer dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, c'est donc un moment important de votre vie et c'est bien-sûr l'occasion de retracer ce que fut votre carrière, ce que fut votre parcours, ce que fut votre vie. Votre vie, c'est d'abord celle d'un fils du peuple, issu d'une longue lignée de travailleurs de la terre. C'est celle ensuite d'un syndicaliste, engagé dans la défense des droits des salariés. Celle aussi d'un militant communiste, porté par un idéal de justice sociale. Votre vie est enfin celle d'un élu local, qui a consacré plus de 40 ans à représenter et à défendre un territoire et ses habitants. C'est par ces mots qu'André Vallini introduisait son discours, des mots simples,

forts. Des mots qui traduisent à eux seuls l'homme qu'était Robert, l'homme engagé, infatigable dans ses combats. On pourrait les résumer par une formule qui peut sembler galvaudée : Robert Veyret était un homme du peuple qui a mis son énergie, ses valeurs, sa vie au service de la population, au service des autres. Et dans le cas de Robert, ce ne sont pas que des mots. Né en 1936 à Cognin-les-Gorges dans une famille d'agriculteurs, Robert Veyret commence à travailler à 14 ans, "facteur le matin, agriculteur l'après-midi" nous rappelle André Vallini. Il gravit les échelons par concours, devient contrôleur, puis obtient un poste à responsabilité à la "direction opérationnelle des télécommunications", qu'il occupera jusqu'à son départ en retraite en 1996. Il n'oubliera

jamais ces années passées à gravir les échelons des "PTT", à rencontrer et à écouter ses collaborateurs, "les gens" qui l'entourent et à qui, bien vite, il va dédier le plus clair de son temps. Ses années aux PTT se doublent en effet d'une carrière syndicale, à la CGT, puis politique, au Parti Communiste. De simple adhérent en 1959, il a alors 23 ans, il devient secrétaire de la CGT-PTT en 1964. Dès 1962, dans une logique naturelle à cette époque, il adhère au Parti Communiste, puis devient responsable de la section de Moirans, où il réside. Car dans les années 50 et 60, c'est ce parti politique qui porte les idées, les valeurs qui l'animent, qui le guident. De ces années de militant syndical et politique, il gardera une culture de la lutte. Lutter pour les plus démunis, pour les oubliés. Lutter sans



jamais se lasser, mais dans la gentillesse, le respect, même s'il savait se montrer un redoutable adversaire politique. Il suffit de regarder les photos qui accompagnent cet hommage, des photos qui montrent un regard pétillant, empreint de bienveillance et d'humanité, mais aussi de fermeté. Car ce qui caractérise Robert Veyret, c'est que cette lutte ne fut jamais partisane, ne laissa jamais les intérêts individuels passer devant l'intérêt général. C'est surtout, qu'il sut rester humain, proche des gens, mettant en avant l'écoute des citoyens de tous bords. Lorsque le PC plonge dans la tourmente, à la fin des années 60, puis voit peu à peu son poids politique régresser, Robert Veyret conserve, au-delà des querelles et des polémiques, son engagement de toujours, fondé sur deux choses essentielles à ses yeux : son idéal, humaniste avant tout, et ses valeurs. Son idéal, c'est avant tout plus de justice sociale. Ses valeurs, c'est avant tout l'égalité de tous les citoyens. C'est dans ce but qu'il se présente aux élections de 1971 à Saint-Jean de Moirans et devient 1^{er} adjoint du maire d'alors, Antoine Veyron. Car, il en est alors convaincu, c'est dans l'action locale qu'on peut être le plus efficace, que l'on peut faire bouger les choses.

Cet ancrage local, cette proximité avec les habitants, qu'ils soient ses électeurs ou non, il ne les perdra plus. De mars 1977 à mars 2001, Robert Veyret sera pendant 24 ans maire de sa commune. De 1976 à 2015, il sera Conseiller Général du canton de Rives, Vice-Président aux affaires sociales de 1981 à 1984. Un maire et un conseiller général à l'écoute, au-delà des clivages politiques. Un maire et un conseiller général prêt à soutenir et à porter tous les projets pouvant servir son idéal, mettant en avant ses valeurs. "Populaire", au bon sens du terme. En 2015, âgé de 79 ans, Robert Veyret a mis fin à sa carrière politique, ne souhaitant pas se représenter à son poste de conseiller départemental. Mais il a voulu rester présent auprès du maire actuel, Laurence Boutantin, qui partage ses valeurs humanistes. Mais aussi parce que Saint-Jean, la municipalité, c'était sa vie. Inaugurations, réunions publiques, vœux... Robert était là, toujours prêt à prendre des nouvelles, à s'inquiéter pour les proches, les enfants, les parents ; mais toujours prêt aussi à dispenser des conseils, toujours avisés. Une présence qui s'était faite plus rare depuis 2020... Et c'est avec une immense tristesse que nous avons appris sa dispa-

rition le 4 février 2023, à l'âge de 87 ans. Mais Robert est toujours parmi nous, à travers les projets qu'il a portés tout au long de sa longue carrière. Robert, c'est l'agrandissement du centre socioculturel actuel, c'est la construction de logements sociaux, c'est l'implantation de la Maison des Îles, l'installation de la MPT dans un ancien garage. C'est lui qui a impulsé la création de clubs sportifs sur la commune. C'est également un soutien indéfectible au Bureau de bienfaisance, devenu le CCAS, pour venir en aide aux familles les plus démunies. Le titre de "maire honoraire", décerné par Laurence Boutantin le 29 mai 2015, est venu couronner cet engagement de toute une vie. Le 17 novembre 2022, "l'espace Robert Veyret", nouvelle salle du conseil municipal et des mariages, a été inauguré, afin que son nom reste associé à cette maison commune pour laquelle il a tant œuvré. Toutes ces photographies, parmi tant d'autres qu'il est impossible de mettre ici, qui ont immortalisé les grands moments de la vie de notre village, de son village, porteront à jamais le souvenir de ses actions, de ses combats.



Dauphiné Libéré du 08-07-1979



Une grande fête pour le bicentenaire de la révolution



L'importance de la mémoire



La pose de la première pierre de notre CSC



La première expo d'art, qui existe toujours aujourd'hui

Témoignages

BERGER René

Robert,
Un camarade, un ami qui a fait de Saint Jean de Moirans une commune où il fait bon vivre. Un parcours militant pour les besoins et le bien de tous dans le respect et l'abnégation.

VEYRON Antoine

C'est en 1970 que je fis la connaissance de Robert Veyret.

Arrivé à Saint-Jean quelques temps plus tôt, il se "lançait" dans la campagne des municipales.

Élu 1^{er} adjoint en 1971 au moment où le projet de construction de l'autoroute A48 entrainait en phase terminale (l'enquête portant déclaration de l'utilité publique était lancée), il s'impliqua fortement dans ce dossier aux côtés du monde agricole et de la population. L'emprise foncière sur le territoire communal et les conséquences sur l'activité agricole et le paysage allaient être considérables et irrémédiables pour les agriculteurs et habitants de notre village. Ensemble nous travaillâmes pour exiger et obtenir une juste et équitable réparation de ces préjudices. La bataille fut rude et sans relâche et dura plusieurs années. Au cours de ces années nos relations furent fortes et constantes, nos objectifs communs.

Robert Veyret était un homme ayant de fortes convictions. Il ne supportait ni l'injustice, ni les discriminations. Il se battit bec et ongles afin de faire aboutir les accords entre expropriant et expropriés. Les négociations furent souvent tendues, houleuses, interminables, l'expropriant comptant sur l'usure de ses interlocuteurs récalcitrants.

Robert Veyret n'aurait jamais accepté que quiconque soit lâché au bord de la route. C'est ce combat qu'il a mené tout au long de ses mandats dans tous les domaines où il intervenait.

Saint-Jean et le canton de Rives lui doivent beaucoup. Rendons lui hommage.

BRET Jean-Paul

J'ai beaucoup de respect pour Robert Veyret. Il s'est énormément investi pour son canton en étant très proche des élus locaux et des habitants.

CHÊNE Marie-Ange

Toute ma reconnaissance, mon estime et mon amitié à Robert Veyret, Homme de valeur et de conviction, au service de Charnècles et qui a œuvré au développement du territoire en étant toujours à l'écoute de ses citoyens.

MACARI Marie-Alberte

La première fois que j'ai rencontré Robert, il sonnait à notre porte : il constituait une liste pour les prochaines municipales... nous fûmes 6 élus sur sa liste et Robert devint premier adjoint. C'était en 1971 !... Il y a plus de 50 ans... 50 ans au cours desquels j'ai découvert un homme totalement engagé dans la vie politique, fidèle à ses convictions, sans sectarisme... Car ses qualités premières, c'était sa sincérité, son ouverture d'esprit, son humanisme... Il restera un exemple pour tous.

ROSTAING-PUISSANT Béatrice

Extrait de son discours lors de l'inauguration du nouveau bâtiment le 29 avril 2022, en présence de Robert Veyret.

Pour terminer, je reprendrais volontiers une phrase que Robert Veyret, maire à l'époque, a prononcée lors de la pose de la 1^{ère} pierre de l'ancien bâtiment, en 1989 : il formulait un souhait : "que la chaleureuse convivialité d'aujourd'hui préfigure celle de demain ! Nous aurons alors atteint un objectif qui m'est très cher : permettre au plus grand nombre d'accéder à un temps libre de qualité."

Robert Veyret restera pour moi une personne qui a su faire preuve de cette immense qualité, auprès de tous ceux qu'il a cotoyés tout au long de sa vie publique. Un grand merci à lui pour ce qu'il a été aussi bien en simple citoyen que pour des structures comme la MPT.



Inauguration du CSC



Inauguration du local des boulistes



1^{ère} cérémonie du jumelage avec Frossasco

ESTÈVE Claude

J'ai été heureuse de faire deux mandats d'élue aux côtés de Robert Veyret. J'ai rencontré un homme à l'écoute des gens, sachant transmettre ses connaissances et ses valeurs. Il m'a apporté beaucoup de confiance en moi dans l'exercice de mes fonctions d'élue et dans ma vie personnelle. Merci Robert.

PIETKA Jean-François

Robert a toujours été un fidèle soutien à notre association de déportés résistants et familles, comme en témoignent les noms de Général Delestraint (chef de l'Armée Secrète, mort en 1945 à Dachau) et Marcel Paul (déporté à Buchenwald, ancien ministre fondateur de la FNDIRP). Nous n'oublierons pas ces actions de préservation de la mémoire.

RAMBAUD Didier

Depuis mon engagement dans la vie publique, j'ai toujours observé et écouté Robert Veyret comme un élu local référent. Il avait une passion pour son territoire et une vraie connaissance de la vie des gens. Sur le plan personnel, je sais ce que je dois à Robert Veyret et je ne l'oublierai pas.

BANOS Claude

Mes souvenirs avec Robert, en quelques lignes... pas facile. Je me rappelle la première fois où il m'avait rendu visite, avec un ami commun, pour me proposer de faire partie de sa prochaine équipe municipale. J'avais refusé pour finalement accepter six ans plus tard. Je me souviens de sa capacité à déléguer et à faire confiance. Je me souviens d'un homme convivial et chaleureux avec tout le monde. Je me souviens...

DUMONT Gilles

C'est à travers la vie associative de notre commune, sportive et culturelle, et plus particulièrement autour de la Maison Pour Tous, que me reviennent les meilleurs moments partagés avec Robert : les Fêtes de la Saint-Jean, les Canadiens de Crescendo, la Marmite Lesdiguières, le bi-centenaire de la Révolution, les Gars du Tsarolais, les sorties à Malleva... et bien d'autres encore! Et toujours avec un très grand respect des idées et des convictions de chacun. Merci Robert pour toutes ces belles années saint-jeannaises. Nous ne les oublierons jamais.

LIOT Gérard

Robert était l'incarnation d'un homme politique vrai, accessible, à l'écoute de ses concitoyens, efficace et il a su habiter cette fonction avec beaucoup de noblesse. Merci.

SIMONET Gérard

MONSIEUR Robert Veyret nous a quittés c'est pour moi une grande tristesse. Adversaire en politique, AMI dans la vie, je tiens à lui rendre l'hommage public qu'il mérite. Quelle carrière ! Un homme humain, convivial, dévoué, qui est digne d'un grand respect et d'admiration. Son talent à l'accordéon va manquer comme sa gentillesse et sa bonne humeur dans les manifestations. Je suis fier d'avoir fait un bout de chemin de la vie à ses côtés, même si nos idées ne se rejoignent pas toujours. Merci Robert pour tout et surtout pour ton aide si précieuse dans de nombreux dossiers : le boulodrome de Moirans que nous avons construit avec André Vallini pour nos amis boulistes en restera l'exemple vivant. Toi, tu resteras dans nos cœurs à jamais. Bravo pour ton parcours et ta fidélité à la gauche traditionaliste que tu as si bien défendue et représentée. Amitiés éternelles.



1^{ère} réception des Italiens de Frossasco



1^{er} déplacement à Frossasco



Inauguration en présence de Gisèle Halimi



BLACHOT MINASSIAN Fabienne

La première fois que j'ai entendu le nom de Robert Veyret, ce fut à un dépouillement des élections cantonales où mon père m'expliquait que cet homme était toujours réélu car c'était un homme politique proche des gens, simple et attentionné, chose confirmée quand je l'ai vu jouer de l'accordéon au club de retraite de Vourey, ou que des années plus tard, il me livrait personnellement des lots pour le loto des donneurs de sang. Son engagement citoyen était un véritable modèle et me donna envie de m'investir à mon tour. En 2014 c'est avec simplicité, gentillesse et bienveillance qu'il me guida et m'encouragea lors des élections municipales. Puis une amitié naissait sur la base d'une discussion de gâteaux au chocolat et des chaussettes originales qu'il arborait. Nous ne parlions pas de politique politicienne mais tout simplement de la vie. Que ce soit à Saint-Jean, à Vourey, à Mallevall ou à Voreppe il nous accueillait toujours avec le sourire, heureux de ces moments de partage.

HUMBERT Aline

J'ai travaillé avec Robert Veyret de 1982 à 2001. C'était un Maire exceptionnel avec des qualités humaines hors du commun et pour moi, ces années ont été des années de bonheur à la mairie de Saint-Jean de Moirans. J'avais énormément de respect pour lui et un véritable attachement presque filial qui ne s'est jamais démenti.

FROELIGER Mireille

Pour moi c'était une personne humble, à l'écoute des Saint-Jeannais et je garderai en mémoire le sourire qu'il m'a transmis le jour des élections et son regard joyeux. Qu'il repose en paix.

KIOULOU Didier

Après que mon beau-père, Maurice Raby, ait formé Robert à la lutte politique pour le progrès social, j'ai beaucoup appris de cet homme intègre et passionné dont j'essaie de continuer le combat.

VALLINI André

J'ai bien connu Robert Veyret et j'ai agi avec lui pour notre canton de Rives-Tullins-Moirans et pour notre département de l'Isère. Engagé au service du bien commun, il avait le souci constant d'agir pour améliorer la vie de ses concitoyens, notamment des plus humbles. Et c'est dans sa commune de Saint-Jean de Moirans que Robert Veyret a forgé son engagement. À Saint-Jean, il laisse le souvenir d'un homme de coeur et d'un homme d'action. Un homme d'action : il a agi pour Saint-Jean et Saint-Jean s'en souviendra longtemps. Un homme de coeur : il a aimé les Saint-Jeannais et les Saint-Jeannais l'aimaient.

GIRERD Amélie

J'ai toujours eu beaucoup de respect pour Robert Veyret, pour son engagement, son parcours, pour son amour aussi de la chose publique dans ce qu'elle a de plus concret, de plus authentique, de plus sincère. C'était un homme au dévouement inépuisable, par les services qu'il a rendus comme par les projets qu'il a portés. Robert a su tisser au fil du temps un lien très fort avec les habitants, bien sûr ici à Saint-Jean de Moirans mais aussi dans le canton de Rives dans lequel il a été élu pendant 39 ans. Notre territoire restera marqué par son action au service de tous.

Photo avec tous les agents de la commune en 2001, avant de laisser son siège de Maire



Accordéoniste de talent !



La fabrication du pain pour la fête de la Saint-Jean



Remise de la Légion d'honneur



VELANDA Nathalie

Son exceptionnelle humanité, sa gentillesse, son dévouement envers tous ses administrés quelques soient leurs opinions politiques, faisaient de Robert un homme... à part, un homme exceptionnel, comme il y en a trop peu.

Pour les années de travail à ses côtés, les moments festifs partagés, son soutien, avec Mireille, dans toutes les épreuves, heureuses ou tristes, et pour bien d'autres choses encore merci Robert

NOÉ Philippe

J'ai eu beaucoup de chance d'être un des adjoints de Robert Veyret lors de son dernier mandat municipal. Alors, qu'à priori, beaucoup de choses nous séparaient, il m'a toujours fait confiance. C'était un trait de sa manière de conduire la commune: lorsque, après en avoir débattu, pesé le pour et le contre, nous prenions une décision avec le conseil municipal, Robert me laissait mener le projet à bien en toute liberté. Bien entendu, si j'avais besoin de conseils, il était toujours présent et il m'a beaucoup appris de choses sur les différents enjeux politiques, le fonctionnement des institutions... C'était aussi un tisseur

de liens : il m'a permis de rencontrer de nombreuses personnes de la commune ou des acteurs de la vie locale qui m'ont aidé à mener mon mandat à bien.

MARIJON NOLIN Claire

Pour moi Robert Veyret est l'homme qui m'a appris à faire du ski.

Lorsque j'étais jeune mes parents m'ont inscrite à la MJC de Moirans le mercredi après-midi pour apprendre à faire du ski. Les moniteurs étaient des personnes bénévoles principalement des instituteurs mais parmi eux il y avait Robert. C'est avec lui que j'ai passé ma troisième étoile. Plus tard lorsque nous nous croisions dans des réunions il me présentait en disant : "c'est Claire : je lui ai appris à faire du ski." Et puis un jour il ne s'en est plus souvenu... Merci Robert pour tout le temps que tu as passé gratuitement auprès de nous tous.

DAVID Alain

Homme de conviction et de valeur humaine, que l'on soit de son idéologie ou non, il avait une volonté de rendre service à tous. Je pense qu'il prenait plaisir à faire tout ce qui était en son pouvoir pour

rendre les gens heureux et encore plus de plaisir envers ceux qui n'étaient pas de son bord !

Je me souviens de bons casse-croûtes avec ses amis du quartier du Billoud, auxquelles j'ai eu l'occasion de participer. RIP Robert.

ROYBON Jean-Louis, Marie-Aimée

Au nom des familles Colomb et Roybon, nous garderons de vous, Robert, le souvenir de votre très grande humanité.

REVERDY André

L'annonce de la disparition de celui que beaucoup appelaient naturellement bien sûr mais encore plus familièrement Robert m'a particulièrement affecté et reporté 52 ans en amont.

C'est en effet durant 28 ans, de 1971 à 1999 qu'une cohabitation "professionnelle" s'est installée. Je garderai le souvenir d'un Elu au contact inné et qui, comme poussé par un sacerdoce, a conseillé, aidé de nombreuses familles en particulier dans le canton qu'il représentait.

BOUTANTIN Laurence

Extrait de son discours lors de l'inauguration de l'espace Robert Veyret, le 17 novembre 2022

Mon équipe et moi-même avons souhaité baptiser cette salle "Espace Robert Veyret" pour rendre hommage à cet homme, dont l'histoire est peu commune : travailleur, syndicaliste, militant, élu local dévoué à tous : d'abord maire, puis conseiller général, conseiller régional ; et ayant obtenu le titre de maire honoraire pour ses trois mandats, et la même année, celui de chevalier de la Légion d'honneur, distinction hautement honorifique. Il ne peut être avec nous ce soir, mais je reste persuadée que s'il avait été là, c'est avec beaucoup d'émotion mais aussi une grande humilité qu'il aurait enlevé le morceau de tissu qui recouvre la plaque pour découvrir son nom. Car Robert est un homme rempli de qualités, toujours à l'écoute des autres, de tous les autres, mais restant humble malgré la reconnaissance, l'estime et l'amitié que beaucoup lui portent.



Toujours prêt à pousser la chansonnette !



Promu maire honoraire !



Réception comme auteur du livre "le Chemin du Nan" (photo de Martial Saint Jean - DL)



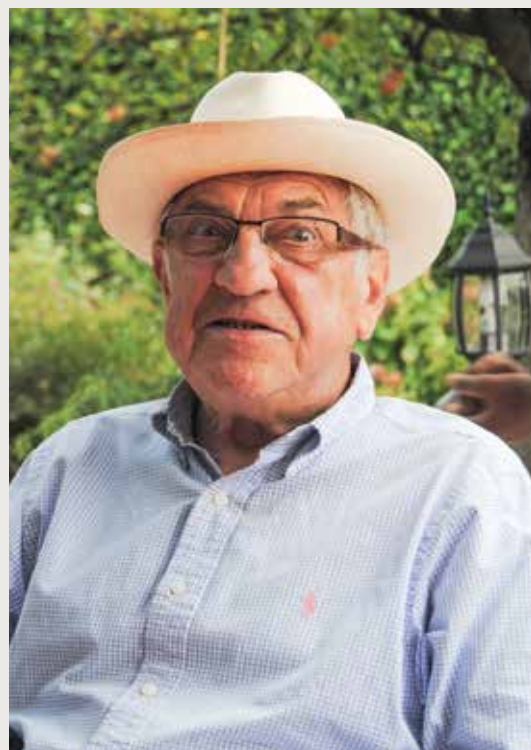
Inauguration de la MPT



Pose de la première pierre de la Maison de Santé



Inauguration de la MPT (photo de Martial Saint Jean - DL)



Chanson pour Robert

Sur l'air de "La montagne" de Jean Ferrat

*Ils visent un à un le pays
Pour se fair'un nom dans la vie
Près de la terre où ils sont nés.
Depuis longtemps ils en rêvaient
D'être élus un jour député
Prenant la place du premier.
Robert a préféré les cantonales
Quittant sa maison de Mallevall
Pour rencontrer les Isérois
Ceux qui savaient tous à propos
Tuer la caille ou le perdreau
Et fabriquer le vin de noix*

*Pourtant, la politique il aime
Comment peut-on s'imaginer
Que Robert va vivre sans elle
Lui qui a su tant lui donner*

*Avec des idées plein la tête
Il a subventionné des fêtes
Échafaudé de nombreux plans
Au fil des jours des années
Aux élus il a consacré
Sans compter beaucoup de son temps
Des rubans il en a coupés
Des bâtiments inaugurés
Dont il avait fait les dossiers
Et il réglait des tas d'affaires
À ne plus que savoir en faire
Même si elles étaient compliquées*

*Pourtant, la politique il aime
Comment peut-on s'imaginer
Que Robert va vivre sans elle
Lui qui a su tant lui donner*

*Avec son cœur sur la main
Il soulage tant de destins
Dans son canton préféré
Qu'importe les nuits et les jours
Le téléphone sonne toujours
Comme si Robert était l'bon Dieu
Sa vie, il l'a passée sur les routes d'Isère
De commissions en commissions
D'la maison d'emploi à la CORTI
Et généreusement nos associations
Ont eu beaucoup de subventions
Grâce à Robert et au CGI*

*Pourtant, la politique il aime
Comment peut-on s'imaginer
Que Robert va vivre sans elle
Lui qui a su tant lui donner*

*Ce soir il quitte la politique
Pour retrouver une vie tranquille
Loin de l'hémicycle du CGI*

Quelques dates... quelle vie !

- 1936** : naissance
- 1952** : facteur
- 1959** : adhésion à la CGT
- 1962** : adhésion au Parti Communiste
- 1964** : secrétaire des agents de la CGT-PTT
- 1965** : 1^{ère} candidature à Saint-Jean de Moirans (non élu)
- 1971** : Premier Adjoint de Saint-Jean de Moirans
- 1971** : création du comité de défense des expropriés de l'A48
- 1976** : contrôleur PTT
- 1976** : conseiller général du canton de Rives (jusqu'en 2015), vice-président du Conseil Général en charge des affaires sociales (jusqu'en 1985)
- 1977** : maire de Saint-Jean de Moirans (jusqu'en 2001)
- 1982** : Conseiller régional (jusqu'en 1985)
- 1983** : vice-président de l'association Isère-Drac-Romanche
- 1986** : chef de section PTT
- 1992** : Conseiller régional (jusqu'en 1998)
- 1996** : départ en retraite des PTT
- 1998** : Chevalier dans l'Ordre national du Mérite
- 2001** : fin du mandat de maire, vice-président du Conseil Général en charge des affaires scolaires et universitaires
- 2004** : Président du Syndicat Mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (Symbhi)
- 2004** : vice-président du Conseil Général en charge de l'économie
- 2006** : Médaille de la Jeunesse et des Sports
- 2010** : vice-président du Conseil Général en charge des politiques de l'eau
- 2015** : retraite de ses mandats électoraux
- 2015** : Maire honoraire de Saint-Jean de Moirans
- 2015** : Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur

*Depuis les années 70
Élu à Saint-Jean de Moirans
Pendant plus de 39 ans
Sa vie il l'a passée sur les routes de l'Isère
Pour entretenir les rivières
Eviter les inondations
Mais il savait qu'un jour ou l'autre
Il faudrait bien s'arrêter
Pour enfin se reposer*

*Pourtant, la politique il aime
Comment peut-on s'imaginer
Que Robert va vivre sans elle
Lui qui a su tant lui donner*

*Deux salades quelques radis
Des fleurs pour sa belle aujourd'hui
Des ballades à Mallevall en Vercors
Et des vacances tous les jours d'la s'maine
Il n'y a rien de plus normal
Que de vouloir vivre sa vie
Cette vie qui lui a donné Boulot notoriété
De quoi attendre sans s'en faire
Que l'heure de la retraite sonne
Il faut retrouver tous ceux qu'il aime
Petits et grands pour le gâter
Et faire oublier la politique*

*Pourtant, la politique il aime
Comment peut-on s'imaginer
Plus voir au boudin des pompiers
Son visage tout ensoleillé.*

Paulette FAVET

Chanson publiée avec l'accord de ses enfants que nous remercions

Nous remercions les personnes qui nous ont aidés, en nous transmettant des photos, notamment Mireille Veyret, Christiane et Antoine Veyron, Jo Maldera, Martial Saint-Jean, André Vallini pour sa biographie, et le Dauphiné Libéré qui nous a autorisés à reproduire des articles.

Merci à tous ceux qui nous ont fait part de leur émotion et dont nous avons repris les témoignages.

Nous allons les publier sur le site internet de la commune. Si vous souhaitez vous-aussi réagir, transmettez-nous vos textes et nous les ajouterons sur le site internet. Envoyez-nous vos messages à la mairie à l'attention de Sandrine Moncho ou par email sur s.moncho@stjeandemoirans.fr.

Marchons dans nos campagnes

Depuis octobre 2022, une action est mise en place afin de faire marcher les plus de 60 ans. À ce jour, un groupe d'une vingtaine de Saint-Jeannais se réunit le jeudi matin afin d'effectuer une marche sur la commune. Cette marche dure en général une heure, se déroule une fois par semaine, toute l'année, hors vacances scolaires. Cela représente environ 33 séances par an. L'objectif étant de prévenir la dépendance, favoriser l'autonomie des personnes âgées, favoriser le maintien à domicile, renforcer le lien social et rompre l'isolement.



Patrice Besnier, conseiller délégué à l'animation

À mi-mandat, une nouvelle organisation est mise en place pour l'animation de la commune, qui *"change de mains"*. À compter du 24 février 2023, Patrice Besnier devient conseiller municipal délégué au comité des fêtes et aux animations communales. Didier Kioulou reste 7^e adjoint, en charge des solidarités et de l'action sociale.

Si vous souhaitez participer à l'animation de la commune, n'hésitez pas à joindre Patrice à l'adresse mail p.besnier@stjeandemoirans.fr

Le CME aide la SPA du Dauphiné

Lors de la fête de la Saint-Jean, le CME a décidé de confectionner divers objets (tableaux, sacs, cookies, origamis, chouchous...) et de les vendre au profit de la Société Protectrice des Animaux (SPA) du Dauphiné. C'est ainsi une somme de 311€ qu'ils ont pu remettre le 5 juillet 2022 à Gérard Lassiaz, de la SPA du Dauphiné. Touché par cette initiative, il a pris le temps d'expliquer aux jeunes élus le rôle de son association et l'usage qui serait fait de la somme remise. Il les a chaleureusement remerciés de leur initiative. Bravo à nos jeunes élus pour cette action solidaire !



Panneau offert par Pubalpes en soutien à l'action des jeunes élus



Vœux au personnel

Le 27 janvier 2023, Madame le Maire et les élus de la majorité ont réuni l'ensemble des agents de la commune pour leur présenter les vœux de la municipalité. L'occasion surtout de remercier chacun d'entre eux pour leur implication et leur engagement au service de l'ensemble des Saint-Jeannais. Avant de terminer ce moment de convivialité autour d'un petit-déjeuner apprécié par tous.



Françoise Jambon, une vie au service des autres

Suite à sa rencontre avec celui qui deviendra son mari, Bernard, elle a rejoint Saint-Jean de Moirans en 1979 à l'âge de 24 ans. Elle a consacré son temps aux autres, dans un premier temps avec ses quatre enfants : Florence, Isabelle, Maryline et Raphaël, qu'elle aimait accompagner à vélo jusqu'à l'école. Plus tard, Françoise n'a pas hésité à accueillir sa maman au sein du foyer familial. Petit à petit, la famille s'est agrandie, avec l'arrivée de ses six petits-enfants à qui elle a accordé du temps et de l'énergie, toujours avec plaisir. Elle était passionnée par les antiquités, notamment les anciennes charrues, qu'elle aimait entretenir. Débordante d'énergie, elle s'est investie dans de nombreuses activités en tant que bénévole ou pour ses loisirs : le vélo, le Secours populaire, la relaxologie, le comité de jumelage, le CCAS, et sa présence sans faille pour servir le repas des aînés. Elle n'aurait loupé pour rien au monde les activités proposées sur la commune, comme le dénoyautage des cerises...

Françoise est décédée le 25 septembre dernier. Nous adressons à sa famille toutes nos condoléances.

Marc Martin, figure du marché

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Marc Martin, le 24 décembre. Pilier du marché de Saint-Jean, et d'autres marchés alentours, nous avons toutes et tous été amenés à nous servir sur son étal, à échanger quelques mots ou partir dans de grands débats. Toujours au service de ses clients, il n'hésitait pas à livrer les personnes qui ne pouvaient se déplacer jusqu'à lui. Il avait dû cesser son activité les derniers mois, pour des raisons de santé, mais nous espérions tous son retour.

Sa présence nous manque. Nous présentons à sa famille toutes nos condoléances.





Cérémonie des vœux

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu renouer cette année avec la traditionnelle cérémonie des vœux, en vous accueillant au gymnase. Après le discours des élus du Conseil Municipal des Enfants (voir page 4), Laurence Boutantin, maire, a pris la parole :

Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les représentants des associations,
Messieurs les représentants des corps constitués,
Mesdames, Messieurs,

Enfin nous vous retrouvons, après deux ans d'absence, pour notre traditionnelle cérémonie des vœux, qui nous permet d'échanger, de plaisanter aussi et de rire, ce dont nous avons bien besoin dans cette période d'incertitude où tout est flou.

Je vous remercie très sincèrement de votre présence nombreuse ce soir. J'excuse les maires des communes voisines, ainsi que mon amie Fabienne Blachot Minassian, Maire de Vourey, qui ne peut être là puisqu'elle présente elle aussi et au même moment que moi, ses vœux 2023 à la population ! J'excuse également Guillaume Gontard, Sénateur de l'Isère, qui m'a demandé de vous adresser tous ses vœux pour cette nouvelle année ! Je salue la présence de Marie-Ange Chêne, ancien maire de Charnècles, avec laquelle nous avons œuvré au précédent mandat dans un climat d'amitié et de confiance réciproque et celle de Valérie Zulian, maire de Moirans, qui nous fait l'amitié de sa présence.

C'est en effet un moment chargé d'émo-

tion ce soir car depuis notre réélection en 2020, nous n'avons pu organiser cette cérémonie en raison de la covid 19, crise sanitaire sans précédent à laquelle nous ne nous attendions pas, et pour laquelle les réponses efficaces ont été longues à venir. Je profite de cet instant pour témoigner de notre soutien à toutes les familles qui ont été touchées par cette pandémie, avec une pensée particulière pour notre ami Roger Clocheau, conseiller municipal nouvellement élu en 2020, qui nous a quittés cette même année, mais qui aurait tellement été heureux et fier d'être là parmi nous ce soir.

Ces deux dernières années, très éprouvantes, resteront sans aucun doute un mauvais souvenir. Il a fallu faire face, apporter, à notre échelon communal, des réponses aux différentes et nombreuses questions et inquiétudes qui émanaient ici ou là - plutôt même ici et là -. Le CCAS de la commune, sous la houlette de son Vice-Président Didier Kioulou en lien très étroit avec Patrice Besnier, conseiller municipal, a permis que nos aînés et personnes fragiles ne soient pas isolés ; en leur apportant réconfort et services divers : les courses alimentaires, l'apport de médicaments, un appel téléphonique pour rompre la solitude... être présents à leurs côtés, pour leur apporter toute l'aide dont

ils avaient besoin. Les remerciements et les témoignages de reconnaissance que nous avons eus ont montré combien notre soutien et notre mobilisation avaient été précieux et appréciés.

Le service périscolaire, géré par Ludovic Reuschel et Marion Dalles, en relation très étroite avec Michel Paquier, adjoint à l'éducation, s'est également mobilisé pour permettre l'accueil des élèves dans les meilleures conditions possibles, tant pendant les temps d'accueil du matin et du soir que pendant le temps méridien, celui du déjeuner. La réorganisation de ces différents temps d'accueil des élèves, l'entretien des espaces - j'adresse des remerciements particuliers à Liliane Créton qui a été force de propositions - ont été complètement repensés afin d'éviter autant que faire se pouvait la propagation du virus ; ce qui a permis de ne pas fermer à nouveau des classes ou l'école comme cela a été le cas dans d'autres communes. Les temps scolaires ont d'ailleurs été calqués sur cette même organisation, facilitant ainsi les repères pour nos élèves et leurs familles.

Je remercie toutes celles et ceux d'entre vous, non élus, qui vous êtes mobilisés à nos côtés pour apporter aide et réconfort à ceux qui en avaient besoin, pour permettre que le service public d'éducation

puisse continuer, en gardant vos enfants si vous n'aviez pas d'obligation de les mettre à l'école. Cette mobilisation de toute une population a été forte pendant ces deux dernières années, et s'est encore amplifiée avec l'évolution dramatique de la situation internationale, notamment avec la collecte de vêtements, nourriture, couvertures, jouets et jeux pour enfants, médicaments... pour les ukrainiens, subissant maintenant depuis plus de 10 mois une guerre voulue par un homme avide de pouvoir et prêt à tout pour "gagner" et qui ne semble pas vouloir renoncer... Votre mobilisation doit être soulignée, tant elle est à chaque fois sincère et touchante. Merci à vous tous !

Mais malgré tout, il faut garder espoir et regarder vers l'avenir. Faire des projets, même si cela peut être parfois difficile ; et terminer ce qui a été commencé dans une autre situation que celle vécue actuellement. C'est en effet au cours de ces deux années 2020 et 2021 que les projets initiés sous le mandat précédent ont été terminés.

PARLONS AVENIR

Il a fallu attendre 2022 pour les inaugurer officiellement : la MPT, le Relais Petite Enfance dans la prébende, le skate park, projet du premier CME, la salle des mariages, la maison de santé pluriprofessionnelle, le Petit Café quant à lui ayant pu être inauguré en 2021. Cela a été l'occasion, outre le fait de se retrouver à nouveau pour partager des moments festifs, de remercier nos différents partenaires – le Pays Voironnais, la CAF, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, l'État – pour leur aide financière qui a contribué à construire des équipements de qualité pour l'ensemble de nos habitants. Notre maison de santé voit maintenant tous ses cabinets occupés, par une équipe de professionnels jeune, dynamique et motivée. C'est un projet dont nous pouvons être fiers, qui répond complètement aux besoins de nos populations.

Mais parlons de l'avenir ! Vous vous demandez peut-être pourquoi cette cérémonie est organisée ici, dans le gymnase, plutôt qu'au centre socioculturel ? La raison n'est pas, pour nous, de bousculer les habitudes, même si parfois il est bon de modifier notre façon de faire !

Mais en 2023 commenceront les travaux d'agrandissement de l'école publique, comme vous avez pu le lire dans le



courrier qui vous a été adressé, projet qui était d'ailleurs un élément important de notre programme électoral lors des dernières élections municipales. Cette première phase, qui va débuter au cours des prochains mois, consistera en la construction de trois classes maternelles, deux dortoirs et l'agrandissement du restaurant scolaire, avec l'installation d'un self pour les élèves du CP au CM2 visant à favoriser l'autonomie. Ces travaux vont durer environ une année et il a donc fallu trouver un autre lieu pour accueillir les élèves à l'heure du déjeuner. C'est donc le centre socioculturel qui est tout proche de l'école, qui va accueillir, le temps d'une année, moins si tout va bien, le service de restauration scolaire. Le déménagement du mobilier, de la vaisselle et de tout le matériel nécessaire à la poursuite de ce service a d'ailleurs commencé le premier jour des vacances scolaires de Noël, grâce à la mobilisation de tous les personnels des services techniques, organisation anticipée par Fikri Mahanan, leur responsable, les services péri-scolaires et notre Directeur Général des Services, Guy Alain Dufeu. Un grand merci à eux tous pour leur investissement ! Je remercie aussi Eugénie Peyre, adjointe à la petite enfance et au conseil municipal des enfants, pour sa présence et son aide ; j'ai pu mesurer ce jour-là combien le tournevis n'avait aucun secret pour elle, tant elle a été rapide à démonter les porte-manteaux du réfectoire !

Nous aurons bien évidemment l'occasion tout au long de cette année, de communiquer sur la première phase de ce projet important pour toute la communauté éducative et la population. Une réunion publique sera d'ailleurs organisée en février prochain, au retour des vacances, pour vous présenter plus précisément les différentes phases de ce projet global dont la durée prévisible des travaux s'étend sur deux années.

DES PROJETS POUR TOUS LES ÂGES

Dans une population, il y a des jeunes – des plus petits aux ados – mais aussi des adultes, des jeunes parents aux papis-mamies, et même arrières grands-parents !

L'année 2023 sera donc aussi l'occasion de finaliser le projet qui me tient particulièrement à cœur – j'ai déjà eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises – et qui concerne nos aînés. La construction de la résidence pour personnes âgées autonomes se précise. Différents bailleurs et promoteurs ont été rencontrés ; différents projets nous ont été présentés. Celui qui répond le mieux à nos attentes est celui de Pluralis, bailleur social avec lequel nous avons déjà travaillé. Il doit maintenant être affiné et arrêté afin que le permis de construire soit déposé au cours du premier semestre 2023, pour un démarrage du chantier en fin d'année, voire début d'année 2024. La construction de ce nouvel équipement est prévue sur le terrain que la commune a

acheté en 2021 qui se trouve en centre village face au marché aux cerises. Il est en effet indispensable que nos personnes âgées puissent trouver, dans leur commune, et à proximité immédiate des services et commerces, un logement indépendant qui réponde à leurs besoins d'autonomie sans pour autant avoir les contraintes d'une maison devenue trop grande et dont l'entretien est plutôt une charge. Il est de notre devoir de leur apporter une réponse en terme de logement, et nous comptons bien le faire.

2023 sera aussi l'occasion de phaser les travaux liés aux déplacements dans notre village. Une étude, diligentée par le cabinet ARTER de Chambéry a été menée, dont les résultats vous ont été présentés lors d'une balade en marchant, à laquelle vous étiez nombreux à participer. Reste maintenant à prioriser tous les aménagements proposés pour répondre aux problématiques de circulation et de stationnement rencontrés. Ces aménagements sont nombreux et il va donc falloir faire des choix drastiques !

2023, c'est aussi l'année au cours de laquelle la commune procédera sans doute à l'achat de la propriété de Madame Verney, idéalement située en centre village. Aucun projet précis n'est encore dessiné, mais nous sommes convaincus qu'un équipement public pourrait y être installé.

RENFORCER LE LIEN SOCIAL

Outre les équipements à construire, plusieurs projets sont lancés, grâce à l'investissement de mes adjoints et des conseillers municipaux de la majorité : ce sont les comités de quartier, portés par Sandrine Moncho, adjointe à la communication, qui visent à proposer pour chaque quartier, et en accord avec tous ses habitants, des actions d'embellissement ou des événements ;

C'est aussi la création ou la remise en état de cheminements piétons, initié par le comité consultatif "*chemins*" créé par Françoise Rey, adjointe à l'urbanisme, qu'il sera nécessaire de mettre en œuvre afin de mailler notre village et permettre ainsi de le traverser – au moins en partie – par des chemins piétons identifiés.

C'est la création de jardins partagés, projet initié et porté par Yves Jacquet, conseiller municipal, pour le plus grand plaisir de toutes celles et ceux qui aiment jardiner, planter, faire grandir et récolter...

Ce sont aussi les projets des nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants, sous la responsabilité d'Eugénie Peyre, qui ont créé leurs commissions thématiques dans lesquelles ils souhaitent s'investir avec beaucoup de dynamisme... et faire des propositions concrètes ; à charge pour les élus que nous sommes d'échanger avec eux et d'apporter les réponses adaptées.

C'est aussi la poursuite de la campagne de l'extinction de l'éclairage public, projet précurseur – au vu du nombre de communes qui y recourent aujourd'hui ! - porté par Ingrid Di Fonzo, adjointe à l'environnement et la réflexion sur plusieurs projets favorisant notamment la préservation de la nature et l'écologie.

C'est aussi la réfection de la voirie, le souhait de réduire la collecte des déchets en porte à porte – voulue d'ailleurs par le Pays Voironnais – ; le suivi rigoureux de tous les chantiers en cours et à venir, qui seront portés par Aziz Boukersi, adjoint aux travaux, ô combien réactif à toutes les demandes et aux situations d'urgence.

La participation citoyenne, initiée au printemps dernier, et la création d'un Conseil Local de Prévention de la Délinquance, dont la responsabilité incombe à Michel Rostaing-Puissant, conseiller délégué à la sécurité et au vivre ensemble, nécessitent maintenant une mise en œuvre rapide pour être efficace et apporter des réponses précises aux problématiques rencontrées.

Nous souhaitons renforcer notre service de police municipale et remplacer le responsable qui avait été recruté lors de sa création. La finalisation de ce recrutement est en cours ; ce responsable sera en plus de M. Amari, notre policier municipal qui a assuré l'intérim, un interlocuteur privilégié, à la fois de la population mais aussi des forces de sécurité, notamment la gendarmerie de Moirans, qui est et reste notre principal référent.

FAIRE DES CHOIX

2023, ce sera enfin l'occasion de fêter les 25 ans de notre jumelage avec la commune de Frossasco en Italie. Je remercie le comité de jumelage, et son président, Jo Maldera, qui en relation très étroite avec les élus, prépare avec conviction cet anniversaire pour en faire une belle fête villageoise et un moment haut en couleur et festif ! D'autres associations, ou encore les établissements scolaires, pourront

également, s'ils le souhaitent, participer à ces moments d'amitié et je les remercie dès à présent des propositions qu'ils pourront nous faire.

Bien évidemment, tous ces projets ont un coût, et la préparation budgétaire, exercice toujours compliqué, le sera encore bien davantage cette année. Je remercie d'ailleurs Michel Delmas, mon premier adjoint aux finances et aux associations, de porter un regard attentif et rigoureux au budget communal, même si parfois j'aimerais davantage de souplesse ! Mais je mesure chaque jour sa force de persuasion... Il me semble important de préciser, voire de rappeler, qu'au regard de la baisse des dotations de l'État, de la baisse des subventions attribuées par les collectivités locales, de la non reconduction de certaines subventions, de la raréfaction des ressources financières, il a raison d'apporter une telle intransigeance dans la préparation budgétaire... D'autant que nous n'augmenterons pas les impôts des Saint-Jeannais en 2023, comme beaucoup d'autres communes le font pourtant, et que c'est donc une ressource en moins pour lancer des travaux !

Vous comprendrez qu'il va donc falloir faire des choix et prioriser nos actions, au regard également de l'augmentation annoncée et subie des coûts de l'énergie, et de l'inflation, qui touche, certes les ménages, mais aussi les collectivités ! Et malgré ce que l'on peut entendre, le bouclier tarifaire promu par l'État ne s'applique malheureusement pas à notre commune ; il va donc falloir supporter toutes ces augmentations sur notre seul budget communal.

Pour limiter ces coûts, un plan de sobriété énergétique a été mis en place dans notre commune, visant à réduire les consommations de gaz, d'électricité, d'eau, de photocopies... Il a été présenté aux associations, aux enseignants et aux services municipaux, à charge pour eux de l'appliquer et de respecter les recommandations faites, afin de réduire leur consommation. Chacun doit, à son niveau, faire un effort si nous ne voulons pas être dans l'obligation dans quelques mois, de fermer un équipement public mis à disposition gracieusement à tous les usagers, car nous ne serons plus en mesure d'en assurer les frais de fonctionnement.

Comme vous pouvez l'imaginer, tous ces projets sont bien évidemment portés par une équipe, dont je suis le porte-parole.

Rien n'est fait sans cette équipe, toutes ces femmes et ces hommes dévoués, de bonne volonté qui souhaitent tout simplement – même si cela n'est pas facile – répondre aux besoins et attentes de tous, mais en gardant toujours les valeurs qui sont les nôtres : la défense du bien public et de l'intérêt général.

J'en ai nommé quelques-uns, mais je peux vous assurer que tous participent à la mise en œuvre de notre action. Je souhaite donc les remercier très sincèrement pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien, le fait de continuer malgré les moments de déception et de désillusion ; leur volonté de servir leur commune et ses habitants ; de ne jamais baisser les bras même si parfois ce serait plus facile... Merci à vous tous d'être là, fidèles à nos valeurs de tolérance, de solidarité, du respect des institutions, du bien commun, des autres ; et œuvrant toujours dans l'intérêt de tous.

UN TRAVAIL COLLABORATIF DE QUALITÉ

Le conseil municipal est le lieu où s'exerce la démocratie ; j'ai toujours plaisir à animer les débats qui y sont menés entre les membres de cette instance. Merci à vous tous pour votre participation.

Je témoigne ma reconnaissance sincère à l'ensemble des personnels municipaux ; ils œuvrent chaque jour pour notre village et ses habitants. Je les côtoie au quotidien et mesure leur investissement dans les nombreuses missions qui leur sont confiées ; avec toujours en tête le désir de bien faire et de répondre au mieux aux différentes sollicitations. Parfois la réponse peut sembler longue à venir, mais le temps de la décision n'est pas celui de la concrétisation, cela serait trop simple ! S'ils n'étaient pas là, il n'y aurait plus de service public, et de service de proximité pour les habitants ! Je les remercie aussi pour leur investissement sans faille aux côtés des élus, notamment de moi-même, de leurs compétences, de leurs conseils, de leur loyauté et disponibilité. Je salue aussi leur chef d'orchestre, Guy Alain Dufeu, nouveau DGS arrivé en septembre dernier, et qui a su prendre ses fonctions très rapidement avec beaucoup de réussite, accompagne les élus, suit de manière très rigoureuse tous les dossiers en cours, et sait valoriser ses équipes comme elles le méritent toutes.

Enfin, je souhaite apporter mes remerciements à tous nos bénévoles, qui travaillent

souvent dans l'ombre, mais qui font vivre nos associations. Je dis souvent que sans les bénévoles, il n'y aurait plus d'associations, on le mesure d'ailleurs chaque jour, tant nombre d'entre elles risquent de disparaître faute de trouver des bonnes volontés. Et s'il y a des animations dans nos communes, c'est aussi grâce à elles, qui se mobilisent pour faire vivre leur village, ou qui, aux côtés des élus, apportent leur contribution.

Je veux adresser ce soir toute ma reconnaissance et ma considération à l'équipe de bénévoles de la bibliothèque, qui fait partie du réseau de la lecture publique du Pays Voironnais. Grâce à leur investissement, leur envie de partager leur passion du livre et de la culture en général, les actions qu'elles organisent, elles ont su faire en sorte d'augmenter de manière considérable le nombre d'adhérents, même au-delà de notre commune ! Grâce à elles, Saint-Jean de Moirans bénéficie de nombreux événements fédérateurs, comme l'accueil d'auteurs dans le cadre de "Livres à vous" notamment et les actions portées dans le cadre de l'éducation aux arts et à la culture.

Merci donc à Alix Noré, Bernadette Roche Combaz, Christiane Veyron, Christine Ducros, Claire Deroeck, Dominique Gille, Josiane Meunier-Carus, Marielle Ecochard, Monique Landaz, Rachel Argaud, Soraya Benmeradi.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, au

nom du conseil municipal, une très belle année 2023 ; remplie de beaux projets, de belles rencontres, et l'opportunité de plein de petits bonheurs tout au long de l'année pour faire oublier les moments plus difficiles que nous connaissons tous. Et bien évidemment, une très belle santé à vous tous et vos proches ; car sans la santé, rien n'est possible.

Avant de passer au buffet, qui sera l'occasion de nous rencontrer plus étroitement, et de nous régaler grâce au Traiteur des Saveurs, notre fidèle partenaire pour cette cérémonie ! je souhaite vous proposer cette année, comme à chaque cérémonie des vœux, un moment de partage culturel ; un moment d'art.

Parce qu'elle procure beaucoup de plaisir à regarder, mais aussi de la joie et bon nombre de sentiments, je suis heureuse de vous présenter Maëlle, danseuse de la compagnie Infime Entaille, qui va nous interpréter la performance dansée qu'elle a créée exclusivement pour nous. Je la remercie d'avoir accepté mon invitation et de nous faire rêver, partager des émotions, des frissons pendant quelques minutes.

Meilleurs vœux à tous !

La soirée s'est ensuite poursuivie avec une superbe chorégraphie interprétée par Maëlle Raymond, de la Compagnie Infime Entaille. Avant de se prolonger autour d'un buffet apprécié par toutes et tous.

Rendez-vous est donné pour l'année prochaine.



Les déplacements dans notre commune



Au moment de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), les problèmes liés à la circulation et au stationnement avaient bien été identifiés, mais grâce à l'étude réalisée par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), nous savions que l'impact serait important, autant financier qu'en terme de durée de travaux. Nous avons donc choisi de différer leur traitement.

Mars 2020 : diagnostic CEREMA

Les objectifs de la démarche étaient de conduire une réflexion d'ensemble, à l'échelle de la commune, pour :

- ▶ améliorer les conditions de circulation
- ▶ améliorer la sécurité des déplacements
- ▶ réduire la vitesse des véhicules motorisés, dans la traversée du centre-bourg et des hameaux
- ▶ améliorer l'organisation du stationnement dans le centre-bourg
- ▶ réfléchir à la place des modes actifs (piétons et cyclistes) dans les aménagements et la sécurisation des espaces et des cheminements qui leur sont destinés
- ▶ veiller à la cohérence des choix d'aménagement de la voirie et des espaces publics

Le CEREMA avait identifié de nombreux éléments pouvant être améliorés :

- ▶ La hiérarchisation du réseau
- ▶ La pente des coteaux depuis le centre-bourg en direction de Voiron
- ▶ Le "pincement" du Morel
- ▶ La liaison entre Le Gay et le centre-bourg, dont le franchissement de l'A48 par la RD120
- ▶ La liaison entre L'Archat et le centre-bourg, dont le franchissement de l'A48 par la RD128b
- ▶ Le carrefour RD128b / RD1085 à l'Archat
- ▶ La constitution d'un véritable maillage piéton dans le centre-bourg



Les accès au centre village

- ▶ L'apaisement des vitesses des véhicules motorisés
- ▶ Une meilleure organisation du stationnement en centre-bourg
- ▶ Les liaisons entre les hameaux et le centre-bourg

Nous avons donc confié cette étude à ARTER, agence pluridisciplinaire travaillant dans les domaines du paysage, de l'urbanisme, des mobilités. Les espaces publics objets de l'étude sont globalement délimités par : le cimetière et la rue du Billoud à l'Ouest, le parking du marché aux cerises au nord, le chemin du Morel à l'est et l'avenue Achard au sud.

Décembre 2021 : diagnostic ARTER



Rue du 8 mai 1945: sécuriser la place des piétons

Une densité pouvant faire obstacle au développement des espaces publics

Le centre du village étant très urbanisé, les espaces publics sont de dimensions réduites. La rue du 8 mai 1945, le chemin de l'église, et le chemin du Morel sont aménagés comme des voiries sur lesquelles le piéton tente de trouver sa place, alors que l'espace disponible est très contraint. Ces

voiries renvoient une image routière qui ne correspond pas à une urbanisation de village dense et les usages piétons qui en découlent.

Une rareté d'espaces verts publics dans le centre-bourg

L'urbanisation dense de la zone d'étude induit une rareté d'espaces verts publics. La majorité de la végétation du centre bourg

est constituée d'arbres, qui sont situés pour la plupart sur la place du Champs de Mars. On note la présence d'un petit parc arboré public derrière l'église qui gagnerait à être mis en valeur, tant sa situation est privilégiée.

D'importants masques visuels dans le centre historique

Le bâti densément implanté dans le centre historique forme un masque visuel opaque qui raccourcit le champ visuel. Le regard se concentre vers les éléments paysagers proches tels que la voirie et les façades. L'ambiance de quiétude et d'intimité qui s'y dégage est typique d'un centre ancien. Les aménagements actuels des voiries ne permettent pas de valoriser le centre ancien, ni de profiter pleinement de l'ambiance apaisée du quartier.

Réseau structurant – hiérarchisation des voies

Le territoire est desservi par l'A48 depuis deux échangeurs complets (Champfeuillet et Mauvernay). Depuis ces points, Voiron et Coulevie sont desservies par les RD121 à l'est et 1075 au nord.

La RD592 est un troisième axe structurant

qui relie Moirans à Voiron.

Au sud, la RD1085 relie Centr'Alp à Moirans.

Au nord, la RD1075 relie La Buisse à Voiron.

Les voies traversant Saint-Jean de Moirans sont parallèles au réseau routier structurant.

Au cœur de ce maillage la RD128 (sur un axe Moirans ◀▶ Coublevie) et la RD128B donnent accès au centre-bourg de Saint-Jean-de-Moirans mais sont également susceptibles de concurrencer les voies structurantes pour certaines liaisons intercommunales sud ◀▶ nord.

Arter a donc étudié les temps de parcours relevés par "Google traffic" à l'heure de pointe du matin (un mardi) sur les trois liaisons suivantes :

- Voiron ◀▶ Moirans
- Coublevie ◀▶ Moirans
- Centr'Alp ◀▶ Voiron

Moindre performance des itinéraires passant par Saint-Jean de Moirans.

En premier lieu, l'analyse des documents met en évidence que les itinéraires via le réseau routier structurant sont toujours plus performants que via les RD128 et 128A traversant Saint-Jean de Moirans.

Mais l'itinéraire est repéré comme un itinéraire concurrent alors que les temps de parcours sont plus longs de 2 à 5 minutes suivant les liaisons.

Le réseau routier est organisé en étoile

L'analyse du document indique que le réseau routier est structuré en étoile depuis les cinq accès du bourg. Depuis les accès, toutes les routes se rejoignent au centre-ancien et sur la place de la mairie.

Ainsi le secteur le plus dense de la commune est un point de passage obligatoire pour toutes les liaisons transversales au sein du bourg en voiture.

Le centre ancien est organisé en sens unique

La rue du 8 mai 1945 et le chemin de l'église sont organisés en sens uniques opposés pour assurer les liaisons entre la place de la mairie et la rue du Billoud, puis le chemin de la Mirabelle.

Au sud du bourg, le chemin du Monnet est également organisé à sens unique, Est ▶ Ouest. Cette organisation le protège de tout intérêt pour les usagers en transit.

La zone de rencontre ou zone 20

(extraits du Code de la route)

Dispositif réglementaire apparu en 2008 dans le code de route français.

- ▶ il est intermédiaire entre l'aire piétonne et la zone 30
- ▶ l'objectif est la création d'un espace public où la vie locale est développée et prépondérante. Le piéton est présent et les autres usagers partagent la chaussée avec lui. Les piétons sont prioritaires sur tous les véhicules. Le stationnement et la circulation des cars sont compatibles et organisés
- ▶ il s'applique sur les lieux où l'on souhaite privilégier la vie locale en donnant la priorité aux piétons sur la circulation des véhicules motorisés



Non conformités avec le principe de zone de rencontre (base publications CEREMA)

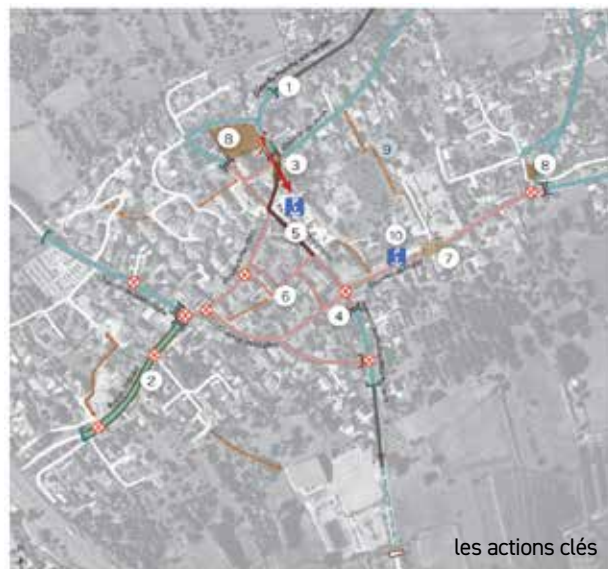
- ▶ l'objectif est de mettre le moins de signalisation possible
- ▶ la priorité à droite est la règle
- ▶ préférer une bande de roulement partagée en matériaux se distinguant du béton bitumineux noir classique pour signaler aux véhicules que cet espace est différent.
- ▶ ne pas réaliser de passage piéton
- ▶ traiter l'aménagement pour que la perception soit celle d'un véhicule sur espace piéton et non d'un piéton sur une chaussée

ARTER a également réalisé une étude détaillée du stationnement, en observant, pour chaque zone, les heures d'arrivée et de départ, le temps de stationnement des véhicules, les usages... Ils proposent le réaménagement de certains parkings, ou de certaines zones du village.

SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS

Suite à ce diagnostic, ARTER nous a proposé un "schéma directeur en 10 actions clés" pour un aménagement des voiries évoluant progressivement vers un apaisement de plus en plus marqué des entrées vers le cœur. Les seuils de la zone 30 (action 1) sont marqués dès le premier contact entre la voirie et l'urbanisation dense et continue. Les zones 30 sont développées (action 2) tant que les flux piétons s'expriment longitudinalement et que l'emprise permet le développement de trottoirs (action 3 notamment). Au centre du village ancien et commerçant, le développement d'une zone de rencontre au caractère "urbain" sur la place de la mairie (action 5) et villa-geois dans les ruelles (action 6) est annoncé par des seuils affirmés (action 4). L'affirmation du parvis du collège (action 7) renforce le caractère piéton de la zone de rencontre du Chemin du Morel. Les liaisons piétonnes existantes sont mises en valeur (action 9).

Les parkings du Marché aux Cerises et du square du Delard sont optimisés et font l'objet d'une insertion paysagère soignée (action 8). La zone bleue est étendue (action 10).



les actions clés

Balades / concertation

Ce schéma directeur est bien expliqué, mais reste très théorique, et pour vous, sûrement un peu abstrait... ? Alors pour entrer dans le vif du sujet, ARTER a proposé une "balade de concertation" qui a été organisée le jeudi 22 septembre à 18h30.

Une cinquantaine de personnes, de tout le village (et même au-delà, pour les usagers de l'école privée) ont participé à une visite de quatre des futurs aménagements :

- ▶ la place du Champ de Mars
- ▶ le parvis de l'école privée et le parking du Morel
- ▶ la rue du 8 mai 1945 pour l'espace villageois
- ▶ le parvis de la MPT (qui est l'une des portes d'entrée du village).

Dans chacun des deux groupes, le représentant d'ARTER expliquait la vue présentée, l'objectif, les choix qui ont été proposés. Chacun pouvait exprimer ses commentaires, ses idées, ses réticences ou ses propositions : une vingtaine de minutes sur chaque emplacement permettait d'en débattre sereinement, mais pour ceux qui n'auraient pas pu prendre la parole, un carnet permettait de compléter son expression (et certains nous ont écrit de grandes rédactions !)

Ensuite, de retour à la salle annexe de la mairie, chacun était invité à représenter l'ordre dans lequel il souhaite que ces aménagements soient réalisés. Les débats se sont alors poursuivis autour d'un verre.

Arter nous a présenté les conclusions de cette balade-concertation, afin que nous puissions décider en Conseil Municipal



Balade de concertation (entrée ouest)

comment nous allons programmer les travaux et les inscrire au budget des prochaines années. Nous reviendrons vous présenter tous ces éléments dans les futurs numéros de ce Petit Journal Saint-Jeannais.

Pour aller au plus court, ce qui apparaît le plus urgent à ceux qui ont participé, est de mieux matérialiser l'entrée dans le village, afin que l'automobiliste lève le pied naturellement, prenant conscience qu'il doit partager l'espace avec vélos et piétons. Nous allons donc travailler sur ces aménagements. Sachant que le coût de cette première phase est supérieur à 1,5M€, il est clair que nous ne pourrions pas faire tout, tout de suite, les ressources de notre village n'étant pas illimitées.

Pour venir à l'école ? Programme MOBY !

Dans Le Petit Journal Saint-Jeannais de l'automne dernier (n°14), nous écrivions :

"Le programme Moby s'inscrit dans le cadre de la démarche engagée par la municipalité de travailler à améliorer les déplacements au sein de la commune et notamment : apaisement du trafic lié aux véhicules, favorisation des modes de déplacements actifs et collectifs. Il vient en suite de l'enquête sur les déplacements liés aux trajets scolaires menée au cours du 1^{er} trimestre 2021 par la municipalité, et qui a mis en exergue des résultats positifs, des alternatives possibles au "tout en voiture".

Des comités MOBY ont été mis en place dans les deux écoles élémentaires, et au collège du Sacré-Cœur. Les ateliers de sensibilisation des élèves ont eu lieu au cours de l'année dernière au Sacré-Cœur, ils sont mis en place cet automne à l'école Vendémiaire, et les participants de ce programme ont participé aux balades de concertation le 22 septembre, avec un regard tout particulier, bien sûr, pour ce qui concerne les abords des établissements scolaires.



Les participants laissent leurs derniers commentaires

Urbanisme :

informations pour les propriétaires

Même lorsqu'il n'y a pas besoin d'une autorisation d'urbanisme (abri de moins de 5m², piscine de moins de 10m², terrasse au niveau du terrain naturel...), vous ne devez pas enfreindre la loi lorsque vous aménagez les abords de votre domicile.

Le Code civil

- ▶ Vous ne devez pas causer de préjudice à vos voisins, par exemple en créant une **vue directe** à moins de 19 décimètres de chez eux ;
- ▶ Si vos **arbres** doivent monter à plus de 2m de hauteur, il faut les planter à plus de 2m de la limite séparative, etc.

Les règlements d'urbanisme

- ▶ Les **constructions temporaires** (piscine hors-sol, cabane ou auvent...) doivent rester moins de trois mois (c'est même deux semaines à proximité du Manoir de la Colombinière) ;
- ▶ Vous devez traiter vos **eaux pluviales** sur la parcelle, il est interdit d'inonder ses voisins. Par conséquent, si vous goudronnez une allée d'accès pentue, la partie basse devra comporter un collecteur des eaux de pluie pour les renvoyer vers un dispositif adapté (un puits perdu, une cuve de rétention, un réseau...). Notez que c'est également vrai pour la voie d'accès des copropriétés.



- ▶ Vous devez permettre l'**infiltration des eaux de pluie**, garder des espaces de nature et préserver la biodiversité. Pour cela, il faudra garder un certain pourcentage d'espaces verts sur votre parcelle, pouvant aller jusqu'à 50% dans certaines zones de Saint-Jean.

- ▶ Si des **espaces verts** protégés ont été identifiés sur votre terrain, vous avez le droit d'abattre des arbres pour ajouter une construction ou pour aménager un passage, mais devrez compenser en replantant des essences équivalentes, afin de préserver la biodiversité et les îlots de fraîcheur.

- ▶ Les **clôtures** elles-mêmes sont strictement réglementées : elles doivent parfois laisser passer la petite faune et les eaux de ruissellement.



Passage à hérisson

Lors de l'élaboration de ce Plan Local d'Urbanisme, vous êtes nombreux à nous avoir dit que Saint-Jean devait continuer à ressembler à Saint-Jean, qu'il ne fallait pas laisser s'implanter des constructions exotiques trop différentes des maisons traditionnelles de notre région... C'est une des raisons pour lesquelles nous imposons les toits pentus avec des tuiles rouges ou brunes. Les tuiles noires paraissent modernes, mais elles accumulent plus de chaleur, ce qui devrait bien vite leur faire perdre leur intérêt ! Cependant, pour des raisons d'économie ou de production d'énergie, ou de qualité environnementale, nous pouvons accepter des toits-terrasses, mais à la condition qu'ils soient effectivement équipés comme indiqué dans le Permis de Construire : nous contesterons systématiquement la conformité des toits pour lesquels la végétalisation annoncée n'est pas réalisée, ou qui ne comportent pas les panneaux solaires prévus.

Le mot de l'élue

Françoise Rey

adjointe en charge de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et des déplacements

L'urbanisme doit aussi tenir compte des nouvelles conditions que nous voyons apparaître dans nos régions ; en particulier, toutes les lois relatives au climat, et toutes les contraintes liées aux nouvelles conditions climatiques. Nos étés sont de plus en plus chauds, les épisodes orageux sont de plus en plus violents, suivis par d'importantes périodes de sécheresse...

Face à ces dérèglements que nous observons déjà, il faut prévoir de protéger nos habitations, de garder de la fraîcheur quand c'est nécessaire. Il faut limiter le ruissellement des eaux qui iraient inonder les zones plus basses de notre village, mais en stocker autant que possible afin d'avoir les meilleures réserves lors des épisodes de sécheresse qui viendront ensuite. Sans vouloir faire de catastrophisme, il vaut mieux prévoir nos

constructions pour s'adapter à ce qui arrivera de plus en plus fréquemment pour les étés à venir.

Dans ce nouveau contexte où l'énergie coûte de plus en plus cher, ne vaut-il pas mieux construire nos bâtiments de façon à ce qu'ils ne chauffent pas trop, plutôt que devoir faire tourner des climatisations dès que la température monte un peu ?



Création d'un Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Le six octobre 2022 le Conseil Municipal se prononçait à la majorité pour la création et l'organisation de ce lieu de réflexions, de coopérations et d'actions pour la prévention en termes de délinquance et d'amélioration des relations familiales.

Ce comité a donc été installé le 19 octobre dernier. Notre proposition de Charte a été acceptée le 30 décembre par Monsieur le Directeur de Cabinet de la Préfecture et par Monsieur le Procureur de la République de Grenoble.

TROIS AXES D'ORIENTATION DES TRAVAUX

Pour rester dans le cadre des textes nationaux :

Axe 1 : Enfance Jeunesse.

Axe 2 : Violences faites aux femmes, violences familiales.

Axe 3 : Tranquillité publique, sécurité des biens et des personnes.

UN SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT COMMUN

Détection : la détection des problèmes et des situations sensibles est la base de toutes les actions à développer.

Analyse : la caractérisation des faits, des risques ou des améliorations à obtenir est la phase de lancement des actions.

Plan d'action : autour des professionnels et des compétences réunis il s'agit de développer des actions de terrain. Situation humaine, situation matérielle tout est envisageable pour apporter des solutions aux problèmes.

Suivi : le fonctionnement prévoit le suivi des actions et de leur efficacité. La charte du CLSPD nous engage à mesurer les progrès effectués.

LES MEMBRES INSTITUTIONNELS

La Préfecture, Le Tribunal Judiciaire, Le Conseil Départemental, la Gendarmerie, la Police, les Transports publics du

Pays Voironnais, les bailleurs sociaux présents sur la commune, le Codase (Comité Dauphinois d'Action Socio-éducative) du Pays Voironnais, le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) du Pays Voironnais, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Saint-Jean de Moirans, les services sociaux notamment les assistances sociales de Moirans, les écoles, collèges, lycée rattachés à la commune, la Maison de l'Emploi de Voiron, la Maison Familiale et Rurale (MFR) de Moirans et les associations de Saint-Jean de Moirans et autres parties prenantes dans la vie saint-jeannaise

LES INVITÉS

Peuvent être invitées toutes les organisations et personnalités qui peuvent être utiles et nécessaires au développement des thèmes ou à la résolution des problèmes particuliers.

LES RÉUNIONS ET INSTANCES DE TRAVAIL

Les recommandations nationales et la charte qui en découle précise l'articulation des travaux et de leurs comptes rendus jusqu'aux instances de l'Etat : réunions de travail, réunions de synthèse, réunions rapport et bilan, réunion au sommet remise en cause et évolution de l'ensemble, séance plénière.

CONFIDENTIALITÉ

Le CLSPD a pour règle fondamentale la confidentialité et le respect total des personnes et de leurs droits.

INFORMATIONS / FORMATIONS

La commune a la volonté d'informer et de former le maximum de personnes, jeunes et moins jeunes aux environnements des vies familiales et collectives dans les objectifs de la qualité de vie et la santé de chacun au sein de notre société. Des réunions publiques thématiques font partie des actions du CLSPD. Le lien privilégié avec des organismes de formation et d'offres d'emplois aux jeunes et adultes est un outil pour présenter des portes de sortie à certaines situations bloquées. MDE, MFR, armées, GES (Groupement Économique Solidaire) ont fait leurs preuves.

LIEN AVEC LE CISPSP

Le CLSPD est en lien avec le CISPSP (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Celui-ci travaille au niveau intercommunal avec les mêmes instances étendues au territoire. Il y est constructif de faire le rapprochement des problématiques locales, des actions développées et de leurs résultats. Les réunions périodiques du CISPSP présentent l'état des lieux de chaque commune participante et forment ainsi une "cartographie" actualisée des problèmes rencontrés.

Le coordonnateur
du CLSPD
est Michel Rostaing-Puissant



m.rostaing-puissant@stjeandemoirans.fr

Les réalisations de ces derniers mois

Voirie

- aménagement du carrefour de la Patinière, en partenariat avec la ville de Voiron : création et sécurisation de passages piétons, îlots centraux végétalisés, création de vagues pour faire ralentir les véhicules, nouvelles signalétiques [1]

Stationnement

- création d'une zone de stationnement limitée à 30 min devant la crèche [2]
- marquage au sol pour interdire le stationnement devant la MPT [3]

Sécurité

- pose de nez de marche antidérapants et réalisation d'une main courante sur l'escalier du Chemin des Cornelles [4]

Aménagements extérieurs

- installation de bancs, de tables de pique-nique en pierre polie, de corbeilles et de pots de fleurs, et éclairage au Parc du Tari (skatepark) [5]
- pose d'une barrière amovible pour empêcher les dépôts sauvages, Avenue Jean-Baptiste Achard [6]

Gestion des déchets

- pose de 3 PAV au bout de la rue du 8 mai 45 [7]

École

- installation de structures modulaires pour accueillir deux nouvelles salles de classe [8]
- déplacement du restaurant scolaire et de la cuisine au centre socioculturel (durant les travaux de l'école) [9]



Avancée des grands projets

Cette page vous permet de suivre l'avancée des chantiers principaux sur la commune.

Avenir de l'école



Place du Champ de Mars

Four



Hameau du Delard

Équipement public



Grange et maison d'habitation Rue Soffrey de Calignon

Résidence intergénérationnelle



Chemin du Janin

Cimetière



Réfection des allées

Parc du Tari



Création d'un parcours santé

2022 : l'année des inaugurations

Après de nombreux mois perturbés par les restrictions liées à l'épidémie de Covid, nous avons enfin pu inaugurer les équipements qui ont vu le jour ces deux dernières années.

29 avril : Inauguration de la MPT



23 juin : inauguration de la Prébende (qui abrite le Relais Petite Enfance et un logement social)



24 juin : inauguration du skate-park et des jeux d'enfants



17 novembre : inauguration de l'Espace Robert Veyret (nouvelle salle des mariages et du Conseil)



10 décembre : inauguration de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)



Questionnaire commun

Chaque nouveau numéro du "Petit Journal Saint-Jeannais" est l'occasion de faire plus ample connaissance avec des élus, agents municipaux ou habitants. Pour cela, nous avons choisi de faire un questionnaire commun dont certaines questions sont directement issues du célèbre questionnaire de Bernard Pivot.



Yves Jacquet

Retraité de régisseur de propriété, conseiller municipal, originaire du Haut Doubs.

Si vous étiez un animal :

Yves Jacquet : un cheval
Liliane Crétonin : une louve
Guy-Alain Dufeu : un griffon khortal

Proverbe que vous aimez ?

Y. J. : Sarcler le potager vaut trois arrosages.
L. C. : Ne fais pas aux autres ce que l'on ne voudrait pas qu'on te fasse.
G-A. D. : L'erreur est humaine.

Le premier mot qui vous vient à l'esprit commençant par la lettre H ?

Y. J. : Herbe
L. C. : Heureux
G-A. D. : Honnêteté

La qualité que vous détestez ?

Y. J. : La ponctualité
L. C. : Etre trop sûr de soi
G-A. D. : La perfection

Le défaut que vous préférez ?

Y. J. : La notoriété
L. C. : Ne pas faire confiance tout de suite
G-A. D. : La légèreté

Quel est votre film préféré ?

Y. J. : Les canons de Navarone
L. C. : Bodyguard
G-A. D. : Le cercle rouge de Jean-Pierre Melville

Le mot que vous détestez ?

Y. J. : Pour quoi faire
L. C. : Rancune
G-A. D. : Adieu



Liliane Crétonin

Mariée, mère de trois enfants, je travaille pour la commune depuis 1984 et suis responsable du pôle entretien restauration scolaire.

Le métier que vous n'auriez pas aimé faire ?

Y. J. : Infirmier
L. C. : Routier
G-A. D. : Mineur de fond, même si j'ai beaucoup de respect pour les personnes qui ont exercé ce métier

Si le buste de Marianne pouvait être un homme ou une femme, qui choisiriez vous ?

Y. J. : Evelyne Dhéliat
L. C. : Romy Schneider
G-A. D. : Jean Moulin

Quelle est votre drogue favorite ?

Y. J. : Les Mon Chéri
L. C. : La lecture
G-A. D. : Le café

Quel est l'évènement qui vous a le plus marqué ces dix dernières années ?

Y. J. : La sécheresse
L. C. : Le confinement lié à la crise sanitaire
G-A. D. : La crise sanitaire et le confinement

Votre pire cauchemar ?

Y. J. : Les pesticides
L. C. : Voir mes proches en fin de vie
G-A. D. : Perdre la mémoire des visages

Vous avez une heure à perdre que faites vous ?

Y. J. : Le potager
L. C. : Je lis
G-A. D. : J'écoute de la musique

Votre chanteur ou chanteuse préféré(é) ?

Y. J. : Michel Sardou



Guy-Alain Dufeu

J'ai 57 ans, fonctionnaire territorial depuis un peu plus de 25 ans. Attaché aux missions de service public. Marié, 2 garçons. Originaire du Nord Isère.

L. C. : Mylène Farmer

G-A. D. : Lloyd Cole

Votre juron favori ?

Y. J. : Bon Dieu
L. C. : Putain
G-A. D. : Connard

Quel est votre acteur ou actrice préféré(é) ?

Y. J. : Gérard Depardieu
L. C. : Morgan Freeman
G-A. D. : Benoît Poelvoorde

Vous avez une baguette magique, que faites vous ?

Y. J. : Je vais en Ukraine.
L. C. : Donner le sourire à tous
G-A. D. : J'efface toutes mes erreurs

Si vous étiez un vêtement ?

Y. J. : Un tablier de jardinier
L. C. : Un poncho
G-A. D. : Un pull

Quel est votre plat ou dessert préféré ?

Y. J. : Les escargots
L. C. : Une choucroute
G-A. D. : La blanquette de veau

À vous le mot de la fin ?

Y. J. : J'ai la patate, je ne me prends pas le chou, j'ai de l'oseille, ça met du beurre dans les épinards, c'est pas la fin des haricots.
L. C. : THE END
G-A. D. : On ne dit jamais assez aux autres ce que l'on ressent au plus profond de nous.

Le Plan Local d'Urbanisme



L'augmentation de la population (+ 10% entre 2012 et 2020) a commencé à poser des problèmes de saturation des équipements publics (l'école, mais aussi toutes les salles d'activités, locaux associatifs, etc.) et des voies de circulation et de stationnement, en particulier au centre village et aux heures d'école. De même, les réseaux (eau potable et assainissement) arrivent à saturation et ne peuvent plus accueillir de nouveaux branchements. Il nous a semblé cohérent et responsable de réviser le PLU en vigueur, de façon à mieux maîtriser les constructions. Le nouveau PLU est entré en vigueur le 16 décembre 2021, il y a donc un peu plus d'un an. C'est le moment d'en faire un premier bilan.

Au cours de cette première année, nous avons eu une dizaine de dossiers pour la construction de maison individuelle (alors que les années précédentes, c'était le double). Les nouvelles règles limitent aussi la surface de la construction en fonction de la surface du terrain, et obligent à conserver des espaces végétalisés. De fait, les maisons construites maintenant sont moins serrées, les terrains sont moins "bétonnés" et des poches de nature (appelées îlots de fraîcheur) sont préservées à proximité des zones urbaines.

Quand on a commencé à réviser le PLU, le problème du réchauffement climatique était déjà évoqué, mais les conséquences en sont devenues beaucoup plus sensibles l'année dernière. Il est donc essentiel de protéger notre agriculture et de préserver des espaces agricoles. En ce sens, la loi ZAN nous donne raison puisque dans les prochaines décennies

elle empêchera d'urbaniser des surfaces supplémentaires.

Nous nous réjouissons d'avoir des demandes d'agriculteurs qui souhaitent cultiver sur le coteau. Nous continuons à défendre "la ceinture verte" des espaces naturels derrière la Colombinière, qui se sont enrichis de vergers. Cela constitue un pas de plus dans notre volonté de privilégier la consommation de produits locaux. Dans ce sens également, les jardins partagés qui seront créés prochainement vous inviteront à produire vos propres fruits et légumes.

Toutes ces actions participent à la préservation de la nature : notre commune est riche de nombreuses sources et bassins qu'il est important de connaître et de respecter. D'autres terrains ne sont pas constructibles en raison de risques naturels (glissement de terrain ou inondations par bassin versant). Plutôt que de s'imposer des conditions de construction compliquées, il nous semble plus judicieux d'augmenter le nombre de logements en réhabilitant d'anciens bâtiments actuellement vacants. Nous sommes très vigilants à ce que ces réhabilitations respectent le bâti et sa qualité architecturale.

Ce bilan nous permet de constater que notre PLU répond bien à ces enjeux (notamment écologiques) qui nous paraissaient importants quand nous avons commencé à le travailler, et sur lesquels nous avons mis l'accent. Force est de constater que l'évolution des conditions climatiques et les nouvelles réglementations d'urbanisation nous donnent raison.

Retour sur l'expression politique de la majorité

Selon le 1^{er} adjoint aux finances, des travaux bien maîtrisés et une salle des mariages à la hauteur.

Sur le Petit Journal Saint Jeannais distribué dans les boîtes aux lettres au Printemps 2022, on pouvait lire que le coût des travaux était bien maîtrisé.

Vraiment ? L'agrandissement de la mairie a été budgété initialement à 400 000 euros mais dépassé de 600 000 euros... soit un coût final de près de 1 000 000 d'euros.

On pouvait lire dans l'article *"Une salle bien plus grande et plus moderne pour accueillir les familles (...) une salle accessible à tous, qui évitera le "dépaysement de cérémonies au centre socioculturel peu adapté à la solennité de l'événement"...* Alors pourquoi les vœux de 2023 sont présentés par Mme La Maire au gymnase de la Sure? La capacité de la salle à accueillir le public aurait-elle été sous-estimée ?

Notons qu'en mode salle du conseil municipal la place réservée au public est très restreinte (à peine 2, 3 habitants peuvent s'asseoir)

Où sont les Commissions

Animation : Lors du Conseil Municipal de novembre 2021, la majorité a proposé la modification du règlement intérieur sur la constitution de la commission Animation afin que tous les conseillers puissent y participer : Vote 21 POUR et 6 CONTRE. Pourquoi avoir changé les statuts ? La commission animation est normalement composée de 5 élus de la majorité et d'un élu de l'opposition. A plusieurs reprises, l'adjoint, responsable de cette commission avait fait le constat que très peu des 5 membres de la majorité participaient aux réunions de préparation et d'organisation. Depuis le vote, la commission s'est réunie en janvier 2022, étaient présents : seulement 2 élus de la majorité et l'opposition ; depuis plus rien... Tout ça pour ça, où sont les 21 personnes qui ont voté pour ?

Quid des autres commissions :

Commission travaux : Rien depuis le 22 février 22 - à croire qu'il n'y a aucun travaux à St Jean !

Comité consultatif éclairage publique : Dernier en date du 8 février 22

Commission environnement : Dernière en date du 25 Janvier 22

Commission des finances : 3 réunions d'info en février-mars 22 pour les documents budgétaires obligatoires puis plus rien malgré 4 décisions budgétaires modificatives et une autorisation budgétaire spéciale en investissement pour 2023, mesure jamais discutée auparavant.

Remise des médailles du travail, appelées médailles d'honneur départementales et communales pour les employés communaux

Une nouvelle fois, nous nous étonnons que les élus de l'opposition n'aient pas été invités à la cérémonie de récompense du travail du personnel communal...

Ainsi ce sont : Nathalie Veland, comptable talentueuse, passionnée par son métier et sa commune, Hervé Créton, des services techniques qui répond jour et nuit aux demandes d'interventions pour remédier aux problèmes sur St Jean de Moirans qui ont reçu la médaille d'or pour 35 ans de service. Jean-Marc Laussine, spécialiste de l'informatique et Marie-Line Laporte que tout St Jeannais connaît car très agréable spécialiste de l'accueil et de l'agence postale qui ont reçu la médaille vermeil pour 30 ans de service et enfin Valérie Doddo, qui assure entre autres tâches le suivi du conseil municipal avec beaucoup de professionnalisme pour une médaille d'argent récompensant 20 ans de services. A tous ces agents communaux récompensés, nous présentons nos félicitations.

Marc Martin

Il nous a quittés la veille de Noël à l'âge de 63 ans. C'était un enfant du pays attaché à son village. Son père Emile était agriculteur et employé par la municipalité.

Il a débuté sa carrière professionnelle comme préparateur en pharmacie à Moirans avant de se mettre à son compte comme primeur ambulancier.

Pendant plus de trente ans, à la demande des élus des villages environnants (St Jean, Coublevie, la Buisse, Vourey), il a été présent sur les marchés. Il a contribué à l'animation de toutes ces communes qui ont vu leurs petits commerces fermer face à la concurrence des grandes surfaces. En livrant, il a rendu de nombreux services en particulier aux personnes âgées.

Il était serviable, patient, souriant quelque soit l'importance de la note de ses clients. Autour de son étal, il régnait une ambiance bon enfant. Il était apprécié de ses collègues. Malgré les ennuis de santé et les tracasseries en tout genre, il a tenu à travailler le plus longtemps possible. Il avait peur de s'ennuyer sans ses clients. Et bien Marc, ce sont les clients qui s'ennuient sans toi !

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et ses amis.

Vous avez des questions à poser en conseil municipal, un sujet sur lequel vous aimeriez solliciter notre aide ou tout simplement échanger, les élus de l'opposition sont à votre écoute et nous serions ravis de vous rencontrer.

stjean.opposition@gmail.com

Facebook St Jean Opposition

Whatsapp 07.81.51.75.38

La Capoeira Angola

Depuis quelques années, l'Association Internationale de Culture Afro-Brésilienne a son siège sur notre commune. Son objet est notamment la promotion et la diffusion de la Capoeira Angola. Cet art, venu du Brésil, est un mélange de lutte et de danse évoluant sur des rythmes et de chants repris en coeur. Nous avons demandé à Mélissa Picaud, sa présidente, et à Valdec Santos Cirne (Mestre Valdec), tous deux saint-jeannais, de nous présenter cette discrète mais active association.

Nous vous invitons à la découvrir au travers de cet article mais également en assistant à la prochaine Roda dos Amigos aura lieu le dimanche 18 Juin sur le parvis de l'Espace Robert Veyret. Nous vous donnerons toutes les informations dans le Vivre Ensemble de juin.

En attendant, place à la Capoeira Angola !

La Capoeira Angola est une des plus riches manifestations de la culture populaire de la Bahia (état du nord-est du Brésil). Aujourd'hui sa pratique est recommandée par d'importantes institutions éducatives et culturelles dans le monde entier. Parce que, en plus de réunir des éléments de musique, danse, poésie et arts scéniques, elle porte les fondements d'une relation humaine solidaire juste et respectueuse, dont les principes éthiques se transmettent depuis des millénaires à travers une longue chaîne de tradition orale initiée sur le sol africain. À travers la voix et les mouvements des mestres, contramestres et des élèves se préservent et se transmettent les enseignements de ce savoir traditionnel. L'éducation que transmettent les mestres de Capoeira Angola (constructeurs anonymes de valeurs



et de vertus) est une graine plantée dans les corps et les voix des élèves.

L'utilisation d'instruments de musique et de chants caractérise la Capoeira Angola comme art, se transformant corporellement en danse et en lutte, portant l'histoire de tant de luttes. Nous, Angoleiros (légitimes descendants des anciens maîtres) entendons la pratique de cet art comme une philosophie de vie, puisant de là son comportement au quotidien. Renforcé par l'enregistrement de la capoeira au patrimoine culturel immatériel par le ministère de la culture au Brésil en 2008, et par l'Unesco comme patrimoine immatériel de l'humanité en 2015, la capoeira est à la fois une fin, un moyen, un art de vivre.

Il faut noter que la capoeira se développe depuis 1990 en Europe et à Grenoble, mais que mestre Valdec est actuellement le premier et l'unique mestre de capoeira basé sur la région Auvergne Rhône Alpes et au-delà.

Grupo Bantu de Capoeira Angola

Le groupe créé et géré par Mestre Valdec a vu le jour dans la ville de Salvador (Brésil) en octobre 1997 avec comme objectif de maintenir et défendre la Capoeira Angola. Durant ces 25 années, le groupe a développé divers travaux et activités impor-

tants, accumulant une grande expérience. Nous avons notamment travaillé avec les Collèges Luiz Viana et Gabriela, avec le Mouvement sans toit du centre historique de Salvador, l'association brésilienne de Capoeira Angola (ABCA), l'Espace Curumim, le Terreiro Awidi Juncara, au sein de l'université CEAQ/UFBA, à l'école Engenharia, lors du projet d'extension pédagogique de Ilê Ayiê, au sein de l'université Johannes Gutenberg, au Mombach Club à Mayence, en partenariat avec le Lions Club Rüsselsheim, à travers divers événements et conférences au Brésil et dans divers pays d'Europe.

Le groupe se caractérise par un ensemble de noyaux engagés pour la Capoeira Angola, c'est-à-dire apprenant et enseignant dans le respect des techniques, rituels, rythmes et chants, de son histoire et sa philosophie. Le travail vise avec détermination à développer la Capoeira Angola sous tous ses aspects, où chaque membre est encouragé et motivé à utiliser son plein potentiel. L'idée est que chacun rencontre une satisfaction personnelle dans la convivialité et soit reconnu pour sa contribution au travail et à l'enrichissement collectifs.

Nous possédons des noyaux à Salvador au Brésil, Mayence et Darmstadt en Allemagne, Crest dans la Drôme où chaque membre participe activement, à travers les cours, les projets et les commissions,

au travail. Cette implication, à la mesure de chacun, aide à comprendre la Capoeira Angola dans sa dimension sociale tout en donnant l'importance due aux élèves et à leur singularité.

Les activités sont diverses, passant par l'apprentissage des fondements théoriques et pratiques de la capoeira, la participation aux événements culturels et sportifs locaux et internationaux, des cours didactiques sur le jeu, les relations sociales, les aspects historiques et culturels de la capoeira et une formation musicale spécifique. L'ensemble de ces aspects est abordé à travers la pratique collective et une pédagogie individualisée.

Jornada Europeia de Capoeira Angola

Mestre Valdec a créé et idéalisé l'événement Jornada Europeia de Capoeira Angola avec l'objectif d'établir un pont entre la Capoeira Angola authentique et traditionnelle du Brésil, de la Bahia, avec les joueurs de capoeira de l'Europe, donnant la possibilité à la communauté européenne de connaître plus à la source ces traditions. C'est un événement itinérant qui permet de montrer un peu de cette culture afro-brésilienne et spécialement la Capoeira Angola.



La "Jornada" est devenue un événement incontournable pour la Capoeira Angola de la Région. Chaque année cette "tournée" rassemble de nombreux mestres et contramestres reconnus mondialement dans une ou plusieurs villes d'Europe.

Cette année la 5^e édition de la jornada de Capoeira Angola se déroulera en France, à Crest du 28 au 30 avril 2023.

Lien Youtube: 4a Jornada de Capoeira Angola

Roda dos amigos

La "roda" est l'essence même de la Capoeira. C'est le moment où l'on met en pratique ce que l'on a appris, à travers la musique, les chants, les jeux du corps. La forme de ronde (roda en portugais) permet de délimiter l'espace d'évolution et en même temps de garder l'énergie apportée par tous les participants. C'est la "bateria" (organisation des instruments) qui dirige la roda, le rythme, les chants et les deux capoeiristes qui luttent et dansent au milieu. Tous les capoeiristes apportent l'énergie qui permet à la roda d'exister.

Mestre Valdec a à cœur d'organiser des rodas qui rassemblent depuis de nombreuses années les amis qui ont la même préoccupation du maintien et de la transmission des valeurs ancestrales et traditionnelles de la Capoeira Angola. Au Brésil cette roda (co-organisée avec mestre Môa de Katendê) est connue sous le nom de Roda do Dique, qui correspond à la place où elle a lieu à Salvador de Bahia.

En France elle s'appelle Roda dos Amigos. Elle a changé plusieurs fois d'espace, mais jamais d'état d'esprit. L'idée est de rassembler, fédérer autour d'une passion, d'un art, d'une philosophie. Cette Roda est ouverte aux novices comme aux expérimentés, elle unit des débutants aux côtés de treineis, contramestres et mestres qui viennent parfois de très loin pour participer à l'événement.

La prochaine Roda dos Amigos aura lieu le **dimanche 18 juin à Saint-Jean de Moirans**, avec la participation confirmée de Mestre Sauva, et de nombreux autres amis.

Mestre Valdec

Le Mestre Valdec a commencé la Capoeira Angola à l'âge de 9 ans et a construit son vécu auprès des plus grands mestres de Capoeira de la Bahia. C'est donc aux côtés des anciens qu'est née chez lui cette volonté de transmettre et pérenniser une culture afro-brésilienne basée sur le respect et la tradition. À travers son parcours il a rapidement commencé à enseigner au sein de la capoeira. Par conviction et dévotion, la diffusion de cette culture dans son ensemble est devenue essentielle dans la vie du Mestre, comme une mission.

Professeur de Lettres ayant une expérience de plus de 32 ans dans l'enseignement, tant auprès d'enfants et de jeunes que d'adultes, le mestre a développé une pédagogie basée sur la différenciation, adaptant sa didactique au public et à l'individu. La conversation, le respect et la rigueur tiennent pour lui une grande place dans le processus d'apprentissage.



D'autre part, l'organisation d'événements culturels fait partie de sa vie depuis son plus jeune âge, réalisant des projets toujours plus ambitieux, telle que la Jornada de Capoeira Angola depuis 2015.

CÉRÉMONIE DU 18 JUIN



LES MÉDIÉVALES ENFANTINES



FÊTE DE LA SAINT-JEAN



Vente de pains et de tartes aux cerises cuites dans les fours de la commune et de barquettes de cerises



Apéro villageois offert par la municipalité



Repas de la Saint-Jean



Soirée de folie : bal, descente aux flambeaux et feu d'artifice

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET DES BÉBÉS DE L'ANNÉE



FORUM DES ASSOCIATIONS



LES VIRADES DE L'ESPOIR



Record battu avec un chèque de 13.832 € remis à l'association "Vaincre la mucoviscidose"

CÉREMONIE DU 11 NOVEMBRE



EXPO D'ARTS



Tous les artistes autour de l'invitée d'honneur, Marie-Claude Réty, peintre

LIVRES À VOUS



Beaucoup de monde pour assister à la reprise de l'émission de France Inter *"livre et châtiment"* par Clara Dupont Monot et Cécile Coulon (Festival Livres à vous 2022)

REPAS DES AÎNÉS



MARCHÉ DE NOËL



LANCEMENT DES ILLUMINATIONS



LE CARNAVAL A FAIT SON RETOUR !



Merci à tous les agents qui se sont investis pour faire du carnaval une grande fête pour les enfants



Marion, du service animation



Ludovic, du service animation



Frédéric, des services techniques, qui a réalisé le loup, peint ensuite par les enfants dans le cadre des activités périscolaires



Le carnaval était animé par le groupe Tapacymbal



L'équipe des services techniques : Hervé, Fikri, Johanna, Teddy, Yannick et Marie (de gauche à droite)

Résultat de la photo mystère du n°16



Vous avez été nombreux à reconnaître un détail de la plaque apposée devant la maison Pierre Merlin, située au croisement entre le Chemin des Nugues et le Chemin de Pré-Novel.

Pierre Merlin était un Saint-Jeannais connu pour sa générosité. Il ouvrait ses portes à toutes les personnes qui en avaient besoin et auxquelles il n'hésitait jamais à porter secours.

Malheureusement, un problème informatique nous a fait perdre les coordonnées des personnes qui avaient trouvé la réponse. Vous voudrez bien nous en excuser. Rattrapez-vous avec la nouvelle photo mystère !

Arbre de Noël

Vingt-cinq familles ont proposé leur sapin au titre de Mister Sapin 2022, dans le cadre du concours organisé sur la page facebook de la commune. C'est l'arbre de Virginie Gemmo et sa fille Oriana qui a recueilli le plus de « j'aime », devant celui de Delphine Passera et sa fille Ophélia. Toutes les quatre ont été accueillies en mairie, pour recevoir un petit cadeau des mains de Madame le Maire.

Rendez-vous à tous en fin d'année !



Virginie, Laurence, Delphine, entourant Oriana et Ophélia



Mister sapin 2022



Premier dauphin 2022

La photo-mystère

Cette photo a été prise sur Saint-Jean-de-Moirans.
Saurez-vous retrouver à quel endroit ?



Faites vos propositions par mail à l'adresse suivante :
jeux-concours@stjeandemoirans.fr

**Les réponses doivent être envoyées
avant le 30 avril**

Deux gagnants seront désignés par tirage au sort.
Ils recevront un petit cadeau qui leur sera remis en Mairie.
Si personne n'a trouvé au **1^{er} mai**, des indices seront alors donnés sur la page Facebook de la commune
et les deux premiers qui trouvent auront gagné.

Soyez perspicace !

Mairie

Place du Champ de Mars ■ 38430 Saint-Jean-de-Moirans

Tél : 04 76 35 32 57 ■ Fax : 04 76 35 65 70

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

www.st-jean-de-moirans.fr